

Une carrière antique de marbre turquin à Ferrières-sur-Sichon (Allier)

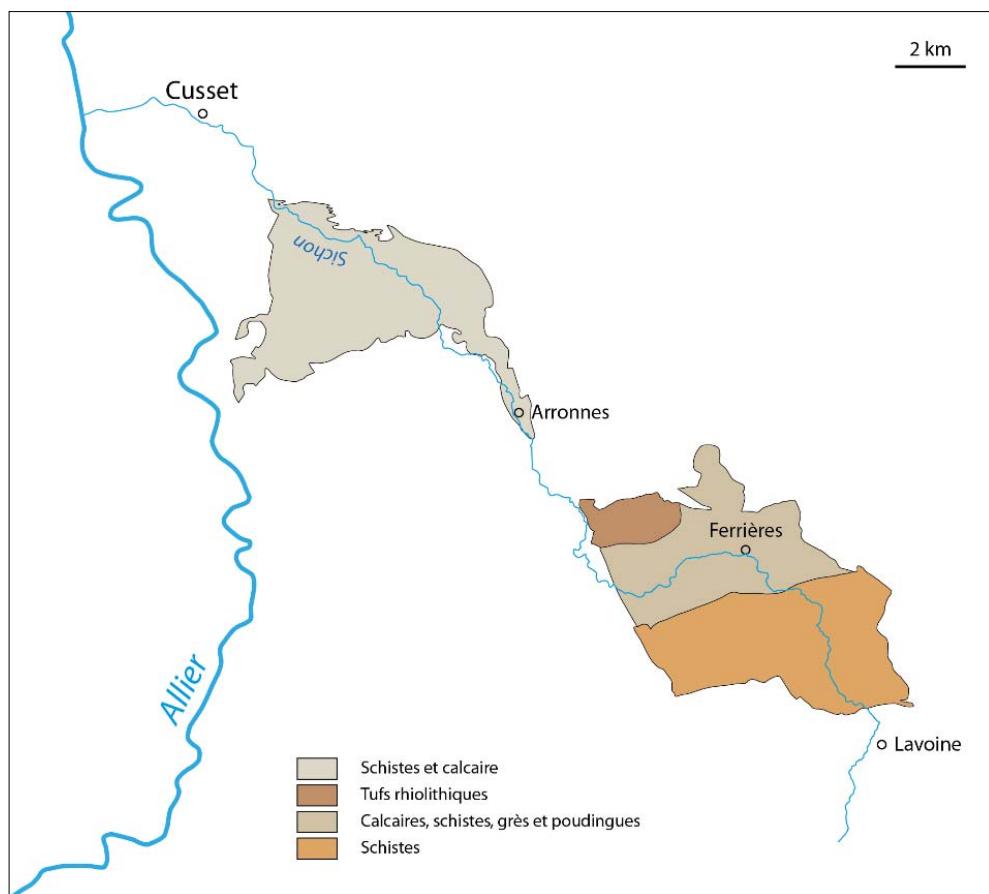
© L'Aurisse 2025

et te, pater Silvane, tutor finium
Horace, *Epodes*, II.

Contexte géologique

La Montagne bourbonnaise doit son relief à un soulèvement géologique au Carbonifère, qui s'est opéré le long de failles importantes, dans le même temps où s'abaissait ce qui allait devenir la plaine de la Loire à l'est, et à l'ouest la Limagne bourbonnaise et le Val d'Allier. Aujourd'hui, la nature des roches ainsi émergées est principalement une déclinaison de granites et microgranites dont le Mayet-de-Montagne est devenu une référence éponyme.

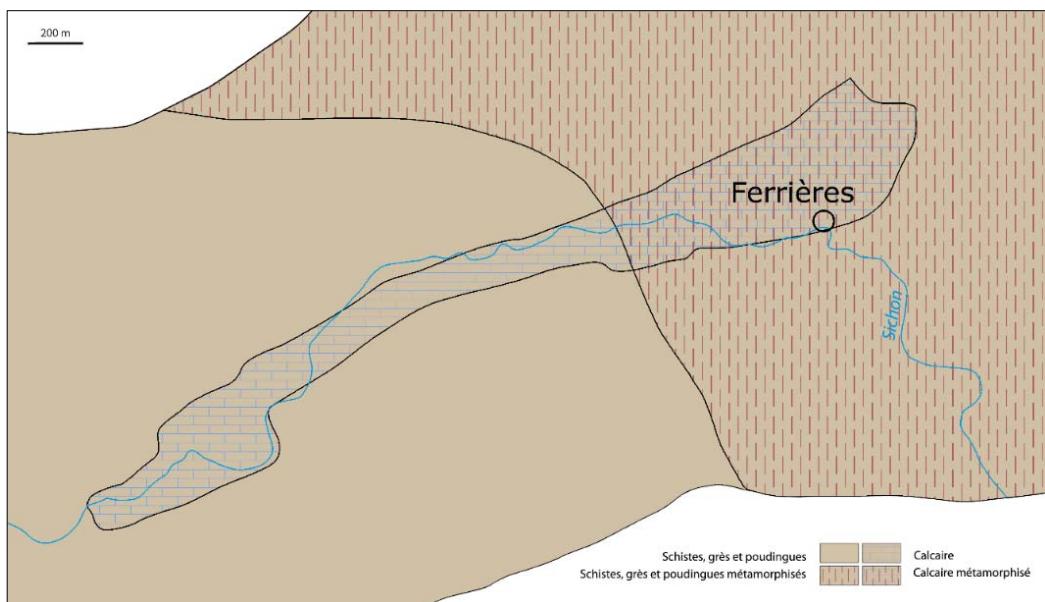
La nature cristalline dominante du massif et la relative uniformité qui en découle ne sauraient toutefois occulter une grande diversité géologique qui se concentre sur tout le cours du Sichon¹, de sa source sur le versant nord-est du Puy Snidre jusqu'à sa confluence avec l'Allier. Il s'agit d'un enchaînement de lambeaux d'origine sédimentaire, plus anciens que les granites de la Montagne bourbonnaise.



¹ 41 km.

² D'après la *Carte géologique de la France à 1/50000, n°671, Le Mayet-de-Montagne XXVII-30, 1978*, établie par le Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM).

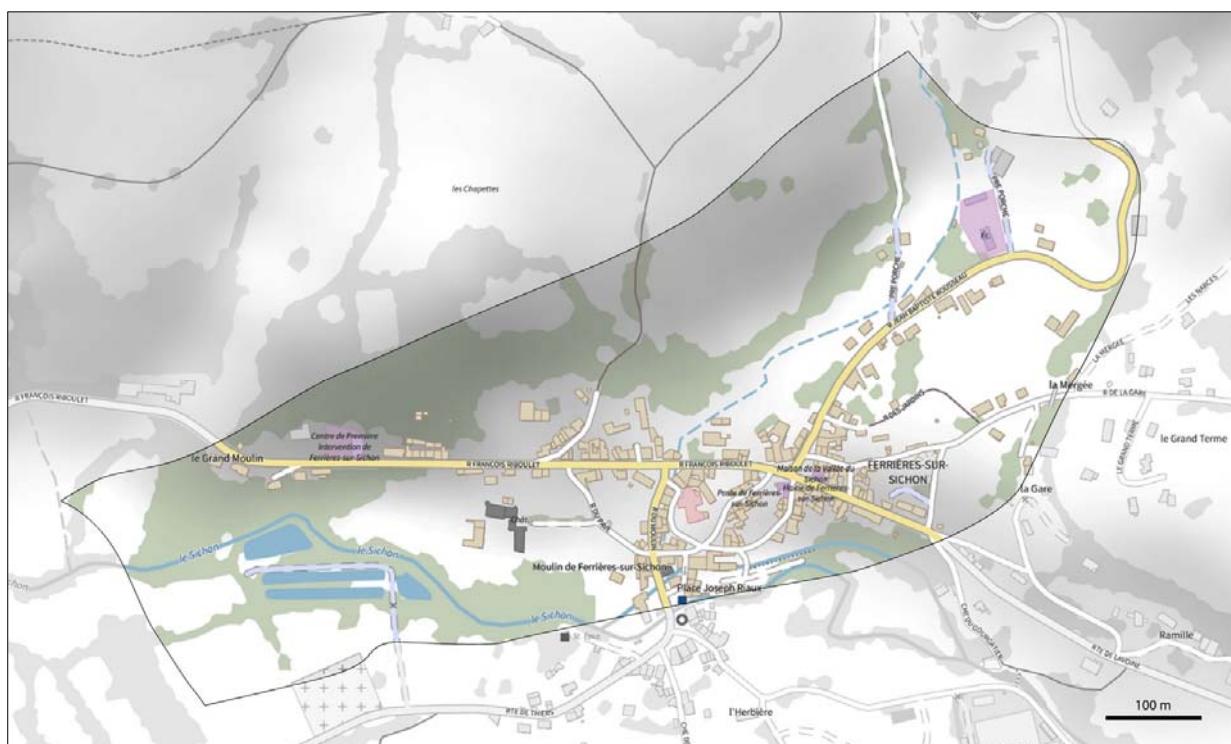
Le territoire de la commune de Ferrières-sur-Sichon est constitué principalement de ces lambeaux. S'y rencontrent calcaires, schistes, grès et poudingues.



lambeaux sédimentaires autour du bourg de Ferrières³

Mais les roches de la partie orientale du lambeau de Ferrières ont été métamorphosées par contact avec les granites voisins, en particulier le filon calcaire, qui a subi cette transformation sur près d'un demi km². C'est sur ce calcaire ainsi altéré qu'est édifiée la partie du bourg de Ferrières juchée sur la rive droite du Sichon.

2



zone de calcaire métamorphisé formant le sous-sol du bourg de Ferrières⁴

³ D'après la carte du BRGM. Contours schématiques pouvant inclure des zones de colluvions.

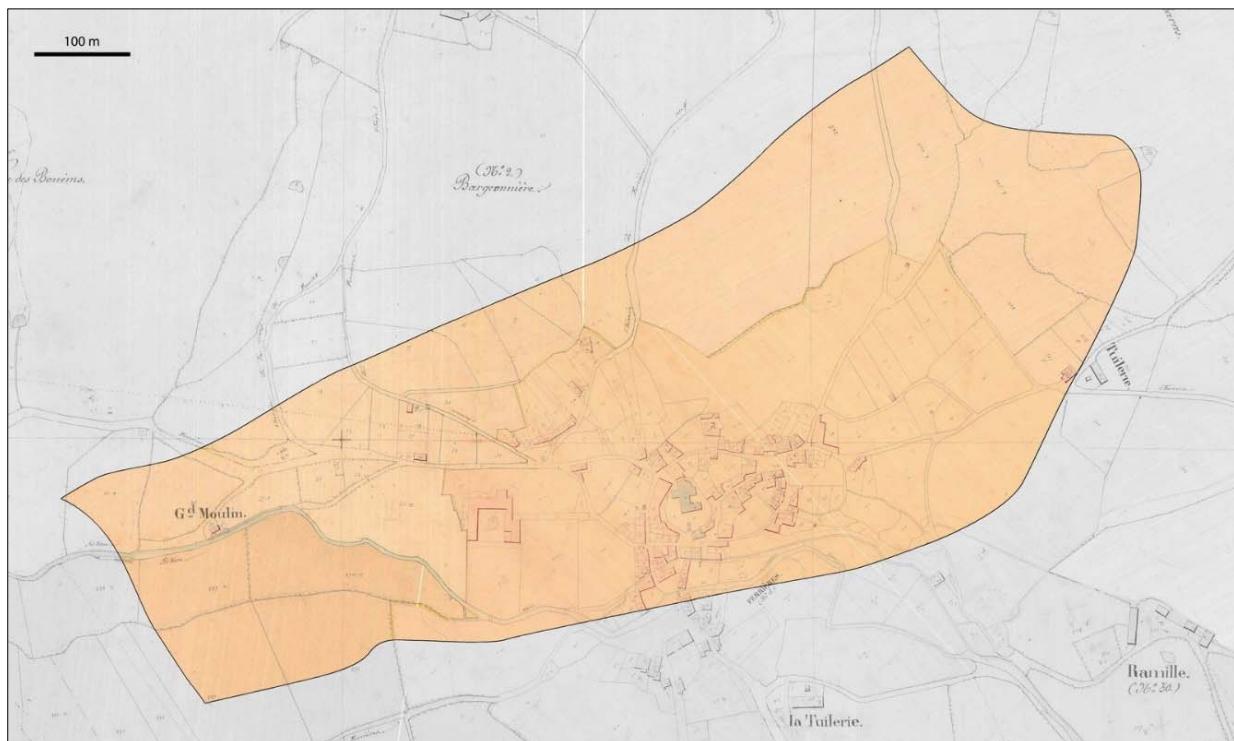
⁴ Sur fond du plan du Géoportail de l'Institut national de l'information géographique et forestière (IGN).

Production de chaux

Le calcaire métamorphisé de Ferrières, par sa bonne teneur en oxyde de calcium, se prête idéalement à la production de la chaux par calcination. Cette activité est attestée localement. Elle n'a cependant fait l'objet d'aucune étude. Pourtant, les vestiges de ce patrimoine industriel et les documents ne manquent pas, qui permettraient de retracer, tout au moins pour les époques moderne et contemporaine, une activité dont les fours se sont récemment éteints puisqu'elle s'est poursuivie jusqu'à la fin du XX^e siècle.

Voici quelques échantillons de cette documentation. Les recensements de population à partir de 1836 identifient les acteurs locaux de cette exploitation, de l'extraction des blocs de calcaire à leur calcination : terrassiers, carriers, mineurs, charretiers, jusqu'aux conducteurs des fours, les chaufourniers⁵.

Les matrices du cadastre napoléonien, dont les levés à Ferrières ont eu lieu en 1841, dénombrent les fours à cette époque, que les plans permettent ensuite de localiser. Un seul est alors recensé⁶, à environ cinquante mètres au nord-est du château.



zone de calcaire métamorphisé formant le sous-sol du bourg de Ferrières⁷

Deux siècles plus tôt, un four existait déjà, dont Pierre de Fougerolles était propriétaire. Un acte notarié de 1649 nous l'apprend⁸. Par cet acte, Claude de Manissy, comte de Ferrières⁹, fait état des dommages qu'il a subis sur sa propriété et des nuisances qu'il doit supporter, du fait de la trop grande proximité de ce four, sans compter le danger potentiel auquel cette activité expose le voisinage immédiat. Aussi propose-t-il sa démolition afin qu'il soit reconstruit ailleurs, opération pour laquelle il indemniserait le propriétaire. Il est fort probable que le four de Pierre de Fougerolles n'était pas le premier à Ferrières. D'autres ont dû le précéder au Moyen

⁵ Voir *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 100-101.

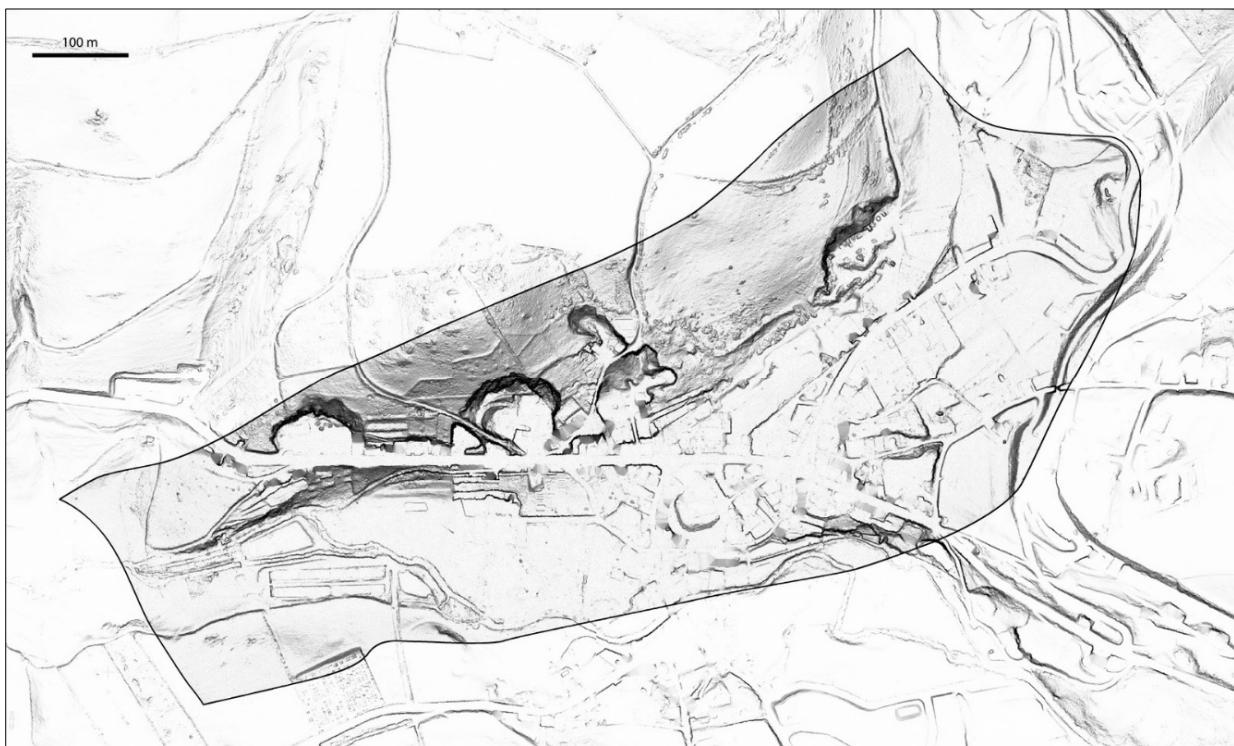
⁶ Il est sur la parcelle 215 de la feuille C2.

⁷ Sur fond du plan numérisé du cadastre napoléonien, accessible sur le site des Archives départementales de l'Allier.

⁸ Archives départementales de l'Allier, 3E 12881.

⁹ Sur Claude de Manissy à Ferrières et son implication dans l'exploitation des ressources minérales locales, de nombreuses informations inédites sont livrées par *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 122-130.

âge¹⁰, et rien n'interdit même d'envisager que cette activité locale ait vu le jour dès l'Antiquité¹¹.



emplacement des carrières de calcaire à Ferrières mis en évidence par l'exploitation de données du LiDAR¹²

4

Avant le milieu du XIX^e siècle, la chaux était produite comme matériau de construction. Elle pouvait entrer dans la composition de mortiers et d'enduits. La production à ce titre a dû rester très modeste, comme l'atteste le seul four identifié en 1841. Mais dans la seconde moitié siècle, cette activité s'est rapidement développée, les fours se sont multipliés et la main d'œuvre locale employée à cet effet a augmenté de façon importante. Suffit à le montrer l'évolution des professions dans les recensements de Ferrières. Cette véritable explosion de l'activité tient à une nouvelle utilisation du calcaire calciné : l'amendement des sols¹³. Cette vocation nouvelle de la chaux a d'ailleurs eu un apôtre bourbonnais. Il s'agit de Victor Destutt de Tracy¹⁴ dont les terres de son vaste domaine de Paray-le-Frésil, en Sologne, ont bénéficié de cette amélioration¹⁵. En 1890, Louis Perrot, curé de Ferrières, pouvait écrire : « Pour le moment, l'exploitation des carrières de pierres à chaux occupe un certain nombre d'individus ; c'est une source d'aisance ; plus tard, espérons-le, ce sera la richesse de la contrée. »¹⁶ Mais les fours se sont éteints à la fin du siècle suivant, du fait d'une activité restée sans doute trop artisanale, aux productions difficilement concurrentielles, sans compter les nuisances engendrées par l'extraction et la calcination au cœur d'un bourg qui a longtemps été le plus important de la Montagne bourbonnaise.

¹⁰ Ne serait-ce que pour les besoins de la construction des châteaux de Montgilbert, Ferrières et Chappes, et des églises de Ferrières et Chevalrigon : édifices de la fin du Moyen âge, tous compris dans un rayon de 2 km autour des carrières.

¹¹ Plusieurs fours à chaux gallo-romains ont été découverts dans l'Allier, comme à Chantelle, Treteau, Trévol ou Varennes-sur-Allier.

¹² Données du LiDAR fournies par l'IGN.

¹³ Constat que faisait déjà à la même époque Louis-Joseph Alary dans sa *Petite géographie historique, commerciale, agricole et industrielle du département de l'Allier*, 1851, pages 97-98 : « Les fours à chaux tendent à se multiplier, depuis que leurs produits ne sont plus seulement destinés à la construction, mais fournissent aussi de puissants amendements à l'agriculture. »

¹⁴ Le fils du philosophe Antoine Destutt de Tracy.

¹⁵ Cette épopee agricole est relatée par Victor-Eugène Ardoin-Dumazet dans son *Voyage en France*, 1903, pages 46-49.

¹⁶ « Ferrières à vol d'oiseau », *Annales bourbonnaises*, 1890, page 232.

Un filon de marbre turquin

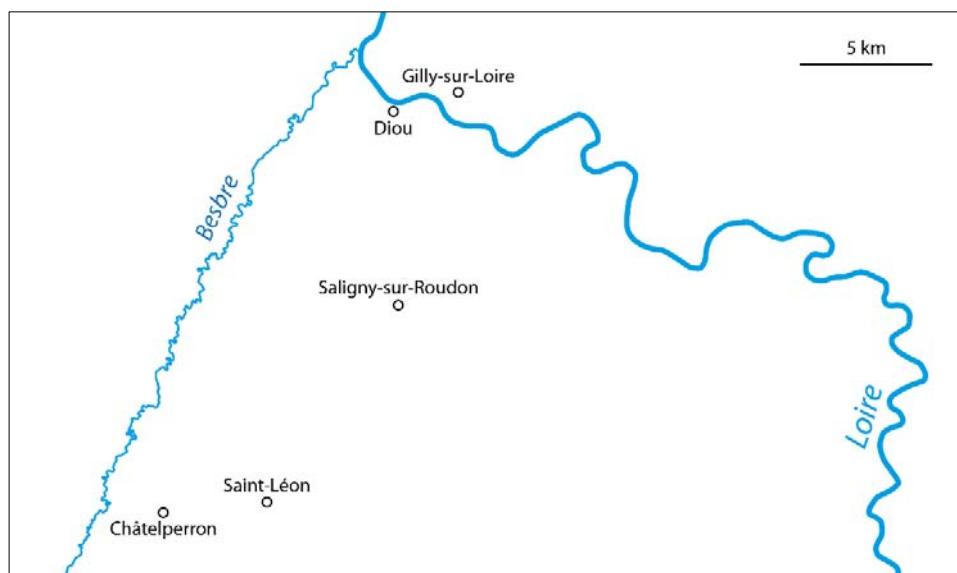
La vulgaire pierre à chaux de Ferrières, calcaire métamorphisé rendu particulièrement dense par cette altération géologique, est de fait un marbre. Ses caractéristiques ont fait l'objet de plusieurs descriptions au XIX^e siècle.

D'abord sa structure. Evoquant Ferrières, Louis Batissier écrit : « Les montagnes nues et abruptes contre lesquelles elle s'appuie sont à base calcaire. On en retire du marbre [...] d'un grain compact et fin »¹⁷. Joseph Saladin, pharmacien à Moulins, en précise la nature : il s'agirait d'un « carbonate calcaire siliceux à texture grenue peu serrée, formé de cristaux sphatiques et de mica blanc »¹⁸.

Mais c'est surtout sa couleur qui lui confère sa relative singularité. Il s'agit d'un « marbre bleu turquin »¹⁹, à savoir d'un bleu sombre qui tire sur le gris. Selon le même Joseph Saladin, « sa couleur mi-ardoise » serait « due au manganèse peroxydé, uni à l'hématite et non à l'amphibole »²⁰.

Le Bourbonnais recèle d'autres gisements de marbre, comme ceux de la rive droite du cours final de la Besbre : Châtelperron, Saint-Léon et Diou²¹. Mais aucun n'offre les mêmes caractéristiques, et en particulier la même couleur. Au XVI^e siècle, Nicolas de Nicolay décrit ainsi celui de Châtelperron : « En ladicté parroisse y a un lieu appelle le Crot de Vaudelles en la queue d'un estang auquel y a une perriere de fort beau marbre blanc et d'autre taché de rouge et une manière d'amatiste de couleur purpurine transparente très belle et sy en treuve de bien belles pièces, mais surtout de marbres. »²²

5



sites marbriers entre Besbre et Loire

¹⁷ *Voyage pittoresque*, page 290, dans Achille Allier, *L'ancien Bourbonnais*, tome 2 continué par Adolphe Michel, 1837. Également Louis Batissier, *Guide pittoresque du voyageur en Bourbonnais*, page 45, dans *Annuaire de l'Allier*, 1837 : « Les montagnes nues et peu accidentées contre lesquelles elle est située, sont à base calcaire ; on en retire du marbre [...] d'un grain compact et fin. »

¹⁸ Cité par Georges Touchard-Lafosse, *La Loire historique, pittoresque et biographique*, II, 1841, pages 30-31.

¹⁹ Louis Batissier, *Guide pittoresque du voyageur en Bourbonnais*, 1837, page 45 et *Voyage pittoresque*, 1837, page 290. L'identification sera reprise par ceux qui ont simplement puisé à cette source : *Panorama pittoresque de la France*, 1839, page 18 ; Briand-de-Verzé, *Nouveau dictionnaire complet, géographique, statistique, topographique, administratif, judiciaire, ecclésiastique, monumental, historique, scientifique, industriel, commercial et agricole*, 1839, page 543 ; Georges Touchard-Lafosse 1841, page 5 ; Théodore de Jolimont, *L'Allier pittoresque*, 1852, page 31 ; Adolphe Joanne, *Dictionnaire géographique, administratif, postal, statistique, archéologique de la France, de l'Algérie et des colonies*, 1869, page 831 ; article « Ferrières » du *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse, tome huitième, 1872...

²⁰ Georges Touchard-Lafosse 1841, page 31.

²¹ Entre 40 et 60 km au nord de Ferrières.

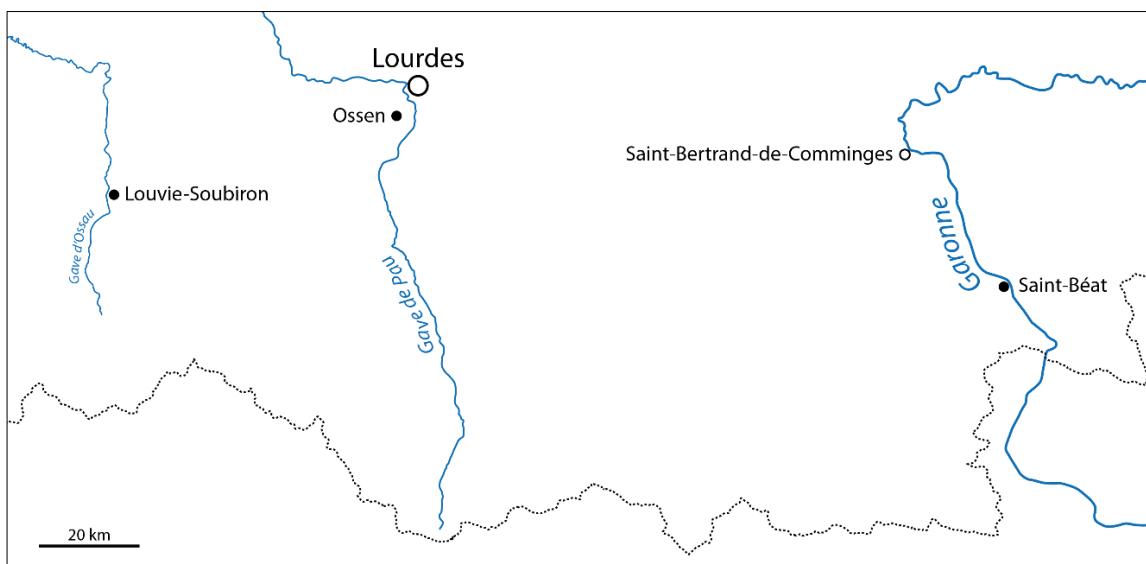
²² Nicolas de Nicolay, *Description générale du Bourbonnais en 1569*, publié par M. le comte Maurice d'Irisson d'Hérisson, 1875, page 47.

La description de Nicolas de Nicolay multiplie les superlatifs. Car cette pierre de Châtelperron, peu commune, bénéficie du prestige de tout ce qui est rare, comme en on le ferait pour un métal précieux ou une étoffe somptueuse. Le marbre de Ferrières jouit de la même considération, ainsi que le montre, par exemple, le compte rendu de l'excursion de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais à Ferrières en 1901 : « Ferrières s'élève sur des assises de marbre, et de marbre bleu turquin, s'il vous plaît. Il n'y a vraiment qu'un village de montagne pour se permettre un luxe pareil ! »²³

Le marbre de Ferrières peut en outre invoquer une référence illustre. Le bleu turquin est en effet le *bardiglio* italien, marbre exploité depuis la protohistoire dans les Alpes apuanes, en particulier dans la province de Massa-Carrara. Toutefois, la comparaison s'arrête là, car la potentialité du gisement de Ferrières est plutôt dérisoire comparée à celle des sites italiens.

A défaut de pouvoir rivaliser avec ces marbres transalpins²⁴ prestigieux, le marbre bleu turquin de Ferrières peut toutefois se prévaloir d'une certaine prééminence en deçà des Alpes : il est en effet le seul filon de cette nature connu au cœur du territoire français. Il existe certes d'autres gisements aux caractéristiques esthétiques voisines. Mais ils sont tous localisés à l'extrême sud du pays, dans les Pyrénées centrales²⁵, comme à Saint-Béat, Ossen ou Louvie-Soubiron, et en Corse, en particulier à Venaco, au sud de Corte²⁶. Cette localisation méridionale fait que les marbres pyrénéens sont presque aussi éloignés de Ferrières que ne le sont les gisements italiens. Et cette position géographique septentrionale du filon bourbonnais est un critère à ne pas perdre de vue pour l'étude de ce qui a pu être leur exploitation antique.

6



quelques gisements pyrénéens de marbre bleu turquin

En dépit de la valeur que leur confère leur rareté, les marbres de Ferrières n'ont été rien d'autre, depuis au moins l'époque moderne, que de la pierre à chaux. Au XVI^e siècle, Nicolas de Nicolay déplorait déjà ce sort trivial auquel étaient livrés les marbres de Châtelperron : « le peuple est si grossier et ignorant qu'ilz ne s'en

²³ « Excursion de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais à Ferrières-sur-Sichon et aux châteaux de Chappes et Montgilbert », *Bulletin de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais*, 1901, pages 192-193.

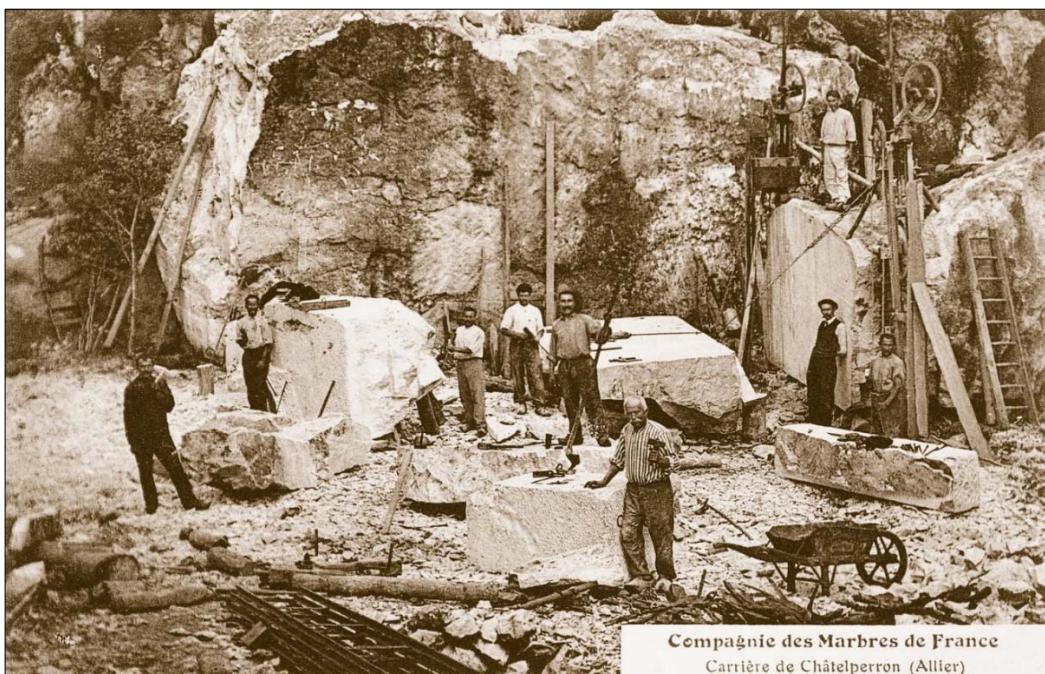
²⁴ Cisalpins du point de vue de Rome..

²⁵ A la fin du XIX^e siècle, Charles-Louis Frossard, dans son *Mémoire sur les marbres des Pyrénées* paru en 1896, avait dressé un méticuleux inventaire des carrières pyrénéennes et proposé une classification afin de prendre en compte la grande diversité de ces marbres et des roches apparentées.

²⁶ Le turquin qui qualifie certains marbres de l'Aude et de l'Hérault n'est pas un bleu-gris mais un incarnat.

servent qu'a faire de la chaulx. »²⁷ Trois siècles plus tard, concernant les marbres de Ferrières, Louis Batissier s'étonne toujours que « le pays ne fasse rien pour une exploitation qui serait facile et dont les profits seraient certains. » Essayant d'en déterminer les motifs, il ajoute : « Nul doute qu'une société se formerait dans ce but, si les débouchés étaient moins dispendieux, s'il y avait, par exemple, une route qui conduise à Cusset. Il faut convenir, du reste, que cette partie du département de l'Allier a été toujours négligée par les conseils généraux. »²⁸ Et c'est donc à tort qu'à cette époque les différents dictionnaires géographiques et guides pittoresques en vogue attribuent à Ferrières des « carrières de marbre », là où il n'y a alors que sites d'extraction d'une vulgaire pierre à chaux²⁹.

Les marbres de Diou et de Châtelperron ont, quant à eux, bénéficié d'une destination plus partagée, continuant à fournir de la pierre de construction et de décoration tout en sacrifiant à la fabrication de la chaux, dont l'intérêt économique s'est accru au milieu du XIX^e siècle, d'autant que ces gisements calcaires entre Besbre et Loire se trouvaient providentiellement au cœur des sols pauvres de la Sologne bourbonnaise.



exploitation des marbres de Châtelperron au début du XX^e siècle

C'est en particulier le cas de Châtelperron. Le toponyme est devenu aujourd'hui la désignation générique d'un gisement dont les lentilles s'enchaînent sur un axe sud-ouest nord-est jusqu'au territoire de la commune de Saligny-sur-Roudon en passant par celle de Saint-Léon³⁰. Les carrières, ouvertes à des époques diverses, y sont nombreuses. Au cours des derniers siècles, cette pierre pouvait encore être utilisée comme marbre. Ainsi, au début du XIX^e siècle, il se négociait « 30 fr. le pied cube à Paris » comme « marbre d'ameublement et de décor intérieur »³¹. Il aurait aussi servi à la confection d'un dallage de la cathédrale Notre-

²⁷ Nicolas de Nicolay, *Description générale du Bourbonnais en 1569*, 1875, page 47.

²⁸ « Guide pittoresque du voyageur en Bourbonnais », page 45, dans *Annuaire de l'Allier*, 1837.

²⁹ Par exemple : Marius Clairefond, « Fragment d'un voyage en Bourbonnais », *L'art en province*, décembre 1837, page 343 ; *Panorama pittoresque de la France*, 1839, page 18 ; Briand-de-Verzé 1839, page 543 ; Augustin Girault de Saint-Fargeau, *Dictionnaire géographique, historique, industriel et commercial de toutes les communes de la France*, 1845, volume 2, page 17 ; article « Ferrières » du *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* de Pierre Larousse, tome huitième, 1872.

³⁰ De même Diou, sur la rive gauche de la Loire, est indissociable du gisement de Gilly-sur-Loire en Saône-et-Loire, sur la rive opposée du fleuve.

³¹ Louis-Etienne Héricart de Thury, « Rapport sur l'état actuel des carrières de marbre de France », *Annales des mines*, 1823, page 28.

Dame de Paris³². Il a été employé pour le revêtement de la façade du théâtre des Champs-Elysées au siècle dernier³³, et plus localement à la réalisation d'éléments de l'église de Châtelperron³⁴.

Pour ce qui est de Diou-Gilly, le *Catalogue du Musée départemental de Moulins*, établi à la fin du XIX^e siècle, identifie le marbre de cette localité dans deux éléments d'un « ancienne fontaine de la place de l'horloge de la ville³⁵. A la même époque, cette pierre est encore employée pour la fabrication de monuments funéraires³⁶.

Existence antique d'une carrière de marbre

Si Ferrières n'a été qu'une carrière de pierre à chaux aux époques moderne et contemporaine, en a-t-il été autrement auparavant ? En d'autres termes, a-t-il existé une carrière de marbre au Moyen âge ou dans l'Antiquité, époques auxquelles une telle activité a pu voir le jour ?

Le marbre a toujours été prisé comme matériau pour l'architecture et la sculpture. Mais les caractéristiques physiques particulières du marbre de Ferrières sembleraient lui avoir interdit cette noble destination, si l'on s'en tient aux expertises du XIX^e siècle. Louis Batissier dit en effet ce calcaire « difficile à employer dans les arts », malgré son « grain compact et fin »³⁷. Toutefois, difficulté ne signifie pas impossibilité...

Un autre obstacle pourrait empêcher son usage dans les arts. Lors de la séance du 3 février 1883 de la Société d'émulation du département de l'Allier, Alfred Bertrand³⁸ « fait passer sous les yeux de la Société des fragments de marbre bleu (turquin) », provenant de Ferrières. Le compte rendu de la séance précise que « ce marbre est exploité seulement pour faire de la chaux », car « les morceaux sont trop petits pour servir à un autre usage. » Ici, ce serait donc la taille possible des blocs extraits qui entraverait l'usage pour des ouvrages importants. Néanmoins, au cours de la même séance, Napoléon Doumet-Adanson³⁹ objecte que, « vu la nature de ce marbre, [...] si l'on faisait des fouilles profondes, on arriverait à une couche donnant des échantillons d'une certaine grandeur qu'on pourrait utiliser comme marbre. »⁴⁰

L'année suivante, au cours de la séance du 2 mai 1884 de la même société, le même Alfred Bertrand présente cette fois « un écraseur en bleu turquin de Ferrières trouvé à Vichy, dans une maison qui semble gallo-romaine. Cet écraseur a été fait de deux morceaux ; la poignée, qui manque et qui servait à manœuvrer la molette, est un morceau ajouté ; cet écraseur est poli excepté la partie qu'on tenait dans la main. »⁴¹ Cette pièce esseulée, modeste par sa taille, confirme au moins l'exploitation ponctuelle de ce marbre après la conquête romaine pour au moins un petit objet. Piètre indice...

³² Le « pavé du chœur », selon Charles Boulanger, *Statistique géologique et minéralurgique du département de l'Allier*, 1844, page 368 ou le « dallage du parvis », pour Achille Delesse, *Matériaux de construction de l'exposition universelle de 1855*, 1856, page 149.

³³ Voir par exemple Paul Guadet, « Le théâtre des Champs-Elysées », *L'architecte*, octobre 1913, page 79.

³⁴ Charles Boulanger 1844, page 369.

³⁵ *Catalogue du Musée départemental de Moulins*, 1885, page 12, n°22 et page 14, n°64.

³⁶ Comme le constatent les « membres de la section des sciences naturelles » du Congrès scientifique de France lors de leur excursion « le 7 août 1870 aux environs de Diou-sur-Loire et de Dompierre-sur-Besbre », compte rendu d'Alexandre Perard, *Congrès scientifique de France*, tome premier, 1872, page 433.

³⁷ *Voyage pittoresque*, page 290, dans *L'ancien Bourbonnais*, tome 2, 1837. Georges Touchard-Lafosse 1841, page 5, se contente de reprendre ce diagnostic : « il est d'un difficile emploi dans les arts ». De même Théodore de Jolimont 1852, page 31 : « difficile à employer ».

³⁸ Membre de cette société dont il a été président et où, avec Francis Pérot, il représente l'archéologie, il est également conservateur du Musée départemental de Moulins.

³⁹ Membre de la société dont il a été également président, il est entre autres botaniste, entomologiste et minéralogiste.

⁴⁰ *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, 1886, pages 178-179.

⁴¹ *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, 1886, pages 330-331.

En revanche, l'existence de carrières antiques sur les gisements marbriers de la rive droite de la Besbre, Diou-Gilly et Châtelperron-Saint-Léon, était déjà assez bien établie à l'époque où Alfred Bertrand exhibait devant la Société d'émulation de Moulins le modeste écraseur en marbre de Ferrières. De façon le plus souvent indirecte toutefois, à savoir à travers diverses réalisations retrouvées sur des sites gallo-romains proches ou plus lointains, à défaut d'avoir localisé et exploré les carrières antiques dont ces productions provenaient.

C'est le cas des marbres de Diou-Gilly. La quarante-deuxième session du Congrès scientifique de France s'était tenue à Autun en septembre 1876. Une des questions concernait « les carrières antiques qui ont fourni des matériaux aux murs d'Autun ». « Le marbre de Diou », selon Harold de Fontenay, y avait « été employé en colonnes, lambrissages et pavages »⁴². Bien plus récemment, un « type Diou » a été identifié dans le Puy-de-Dôme sur des sites de « *villae* gallo-romaines »⁴³, dans des « établissements ruraux gallo-romains du nord-ouest de la Nièvre »⁴⁴, à Châteaubleau⁴⁵ et à Meaux⁴⁶ en Seine-et-Marne, à Septeuil dans les Yvelines et à Aubigné-Racan dans la Sarthe⁴⁷.

Pour les marbres de Châtelperron-Saint-Léon, les identifications ont été plus nombreuses encore. Au milieu du XVIII^e siècle, Anne Claude de Caylus s'était intéressé aux carrières entre Besbre et Loire, ouvertes sur le gisement marbrier de Châtelperron-Saint-Léon. Et ce féru d'antiquités avait poussé son enquête jusqu'à chercher à savoir « si elles n'avoient point été ouvertes dans les tems anciens ». Car « les sculptures, d'un travail commun, trouvées à Paris, à Autun & dans plusieurs autres endroits de la France septentrionale, [lui] avoient fait soupçonner que les Romains, quelque grands qu'ils ayent été dans leurs opérations, n'avoient point transporté d'Italie & par terre dans la Gaule, les marbres qu'[il] y voyoi[t] employés. » Lumineuse intuition... Son attention s'était tout particulièrement portée sur la carrière dite de Vandelat, carrière qui n'avait « point été travaillée depuis la décadence de l'Empire ». Pour étayer l'antiquité de cette carrière, il s'appuie sur les traces du travail ancien d'extraction, les pièces ébauchées retrouvées sur place, les monnaies gauloises découvertes sur le site⁴⁸. Charles Boulanger fonde également l'antiquité de l'exploitation sur l'observation des lieux, en particulier près de La Grande Loge, à deux kilomètres au sud-est du bourg de Châtelperron. Là, « le marbre se présente en masses assez considérables qui paraissent avoir donné lieu, à des époques diverses et très reculées, à des travaux d'exploitation assez importants, autant au moins qu'on peut en juger, soit par la forme et l'étendue des excavations, soit par la grande quantité de débris que l'on aperçoit dans les champs voisins et qui ne sont autre chose que les éclats provenant de l'ébauchage des blocs. »⁴⁹ Au milieu du XIX^e siècle, Jean-Louis Dugas de Beaulieu constate l'emploi

⁴² Congrès scientifique de France. Quarante-deuxième session tenue à Autun du 4 au 13 septembre 1876, 1878, page 80, utilisation confirmée par Annie et Philippe Blanc, « Les marbres oubliés du centre de la France », *Pierreactual*, septembre 2007.

⁴³ Bertrand Dousteysier, Maxence Segard, Frédéric Trément, Annie Blanc, Philippe Blanc, Stéphane Laisné, Véronique Tripeau, « Les *villae* gallo-romaines dans le territoire proche d'Augustonemetum - Clermont-Ferrand. Approche critique de la documentation archéologique, *Revue archéologique du Centre de la France*, 2004, pages 115-147.

⁴⁴ Alain Bouthier, « Eléments décoratifs en pierre des établissements ruraux gallo-romains du nord-ouest de la Nièvre », dans *Les roches décoratives dans l'architecture antique et du Haut Moyen Âge*, 2003, p. 69-88.

⁴⁵ Catherine Arnold, Annie Blanc, Philippe Blanc, Marine Revenu, Patricia Roger, « Les marbres de l'ensemble cultuel central de l'Aumône - La Justice et les enduits peints », dans *Les sanctuaires et les habitats de Châteaubleau (Seine-et-Marne). Bilan des travaux antérieurs à 2005, Diocesis Galliarum*, document de travail n°8, juin 2008, pages 123-140.

⁴⁶ Arnaud Prié, Annie Blanc et Philippe Blanc, « Les roches décoratives antiques de Meaux (Seine-et-Marne) : apports des découvertes du XXI^e siècle à la connaissance de la parure décorative et des espaces de la ville de Ia(n)tinum », dans *Ressources et construction : la transmission des savoirs sur les chantiers*, 2020, pages 106-128.

⁴⁷ Annie et Philippe Blanc « Quelques carrières de marbre oubliées du centre de la France », dans *Aspects du travail de la pierre en France et en Belgique, de l'Antiquité à nos jours*, 2009, pages 87-99.

⁴⁸ Anne Claude de Caylus, *Recueil d'antiquités égyptiennes, étrusques, grecques, romaines et gauloises*, tome sixième, 1764, pages 352-355 et planche CXII qui fournit un plan légendé du site.

⁴⁹ Charles Boulanger 1844, page 368.

gallo-romain de ce marbre à Vichy⁵⁰. A la fin du même siècle, le *Catalogue du Musée départemental de Moulins* reconnaît le marbre de Châtelperron dans la « colonne milliaire de Treteau »⁵¹. En 1906, la Société d'émulation du Bourbonnais⁵² avait pris pour destination de son excursion annuelle la vallée inférieure de la Besbre. Cette vallée, comme déjà signalé, accueille les sites de Châtelperron et Diou et leurs filons de marbre. Le compte rendu de l'excursion inclut des « Notes sur les découvertes archéologiques faites dans la région traversée. Epoque préhistorique, celtique et gallo-romaine ». Alfred Bertrand est l'auteur de ces notes. A propos de Châtelperron, il écrit : « Sur les terres du château des Ecures se trouve une importante carrière de marbre blanc, qui a eu son heure de célébrité, et qui ne sert plus guère que comme un vulgaire calcaire à faire de la chaux ; il a longtemps été exploité, dès les premiers siècles, par les Gallo-Romains, pour l'ornementation de leurs demeures ; j'en ai constaté la présence dans toutes les ruines antiques fouillées dans notre région ; il est, du reste, facile à reconnaître par son grain un peu grossier ; néanmoins, il se prêtait à la sculpture. En ce temps-là, il s'exportait assez loin de son lieu d'origine ; j'en ai vu dans les piscines d'Evaux, de Néris, Vichy, Bourbon-l'Archambault et Bourbon-Lancy, dans le département de l'Indre, à Bourges et Saincaize, etc. »⁵³

Depuis, l'exploitation antique de ce marbre et son exportation, lointaine parfois, ont reçu de nombreuses confirmations, très souvent associés aux marbres de Diou-Gilly. Ainsi au nord-ouest de la Nièvre⁵⁴, dans la plaine de la Limagne⁵⁵, à Autun⁵⁶, à Lyon⁵⁷, dans les sanctuaires gallo-romains du sommet du Puy de Dôme dont le temple de Mercure⁵⁸, à Javols en Lozère, à Sceaux-en-Gatinais dans le Loiret⁵⁹, à Châteaubleau⁶⁰ et à Meaux⁶¹ en Seine-et-Marne, à Vieux dans le Calvados⁶², en Loire-Atlantique⁶³, à Genainville dans le Val-d'Oise, au Pont-Sainte-Maxence dans l'Oise⁶⁴, en territoire picton⁶⁵...

⁵⁰ *Antiquités des eaux minérales de Vichy, Plombières, Bains et Niederbronn*, 1851, page 29.

⁵¹ *Catalogue du Musée départemental de Moulins*, 1885, page 6, n°76.

⁵² Précédemment Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais jusqu'en 1902, et plus anciennement Société d'émulation du département de l'Allier jusqu'en 1891.

⁵³ « VIII^e excursion dans la vallée inférieure de la Besbre. Lundi 18 juin 1906 », *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 1906, pages 296-297. Sur la découverte qu'il a faite d'un revêtement de marbre de Châtelperron dans le quartier des Champins à Moulins, voir *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, 1891, pages 301-302 et 327.

⁵⁴ Alain Bouthier 2003, pages 69-88.

⁵⁵ Bertrand Dousteysier, Maxence Segard, Frédéric Trément, Annie Blanc, Philippe Blanc, Stéphane Laisné, Véronique Tripeau 2004, pages 115-147.

⁵⁶ Annie et Philippe Blanc 2007. Christophe Gaston, « Vasques rectangulaires à pieds en dalle dans les collections d'Autun (Saône-et-Loire) : un mobilier en pierre méconnu », *Revue archéologique*, n°44, 2007, pages 305 à 318. Véronique Brunet-Gaston, Annie Blanc, Philippe Blanc, Pascale Chardon-Picault, Christophe Gaston, Didier Lamotte, Jacqueline Lorenz, « Les pierres de décoration et de construction à Augustodunum (Autun, France) » dans *Leukos lithos : Marbres et autres roches de la Méditerranée antique*, 2011, pages 409-420 et planches.

⁵⁷ Lise Leroux, Annie Blanc, « Marbres blancs et pierres marbrières colorées : de la carrière au décor », dans *Circulation et provenance des matériaux dans les sociétés anciennes*, 2014, pages 58-71.

⁵⁸ Jean-Pierre Gély, Jacqueline Lorenz et Dominique Tardy, « L'approvisionnement en pierres de construction des sanctuaires gallo-romains du sommet du Puy-de-Dôme », dans *Pierres du patrimoine européen. Économie de la pierre de l'Antiquité à la fin des temps modernes*, 2008, pages 241-256.

⁵⁹ Annie et Philippe Blanc 2009, pages 87-99.

⁶⁰ Catherine Arnold, Annie Blanc, Philippe Blanc, Marine Revenu, Patricia Roger 2008, pages 123-140.

⁶¹ Arnaud Prié, Annie Blanc et Philippe Blanc 2020, pages 106-128.

⁶² Karine Jardel, Graziella Tendron, Jean-Yves Lelièvre, « Les décors d'applique de la curie du forum d'Aregenua (Vieux, Calvados) » dans *Décor et architecture en Gaule entre l'Antiquité et le Haut Moyen âge, Aquitania*, 2011, pages 451-461. Karine Jardel, Julien Boislève, Graziella Tendron, « Aménagement et décor de la curie du forum d'Aregenua (Vieux, Calvados) », dans *Décor des édifices publics civils et religieux en Gaule durant l'Antiquité, I^{er}-IV^e siècle. Peinture, mosaique, stuc et décor architectonique*, 2012, pages 91-109.

⁶³ Alexandre Polinski, *Provenance et utilisation de la pierre dans la basse vallée de la Loire (I^{er} siècle av. J.-C.-VIII^e siècle ap. J.-C.)*, 2012, volumes 1, 3.1 et 3.2.

⁶⁴ Annie Blanc, Philippe Blanc, Sébastien Cormier, « Les roches décoratives dans la construction monumentale gallo-romaine » dans *A la romaine ! Résidence privée, construction publique en Gaule du nord*, 2016, pages 145-147.

⁶⁵ Graziella Tendron, « La décoration architecturale en marbre en territoire picton : évaluation des usages et des provenances », *Aquitania*, 2020, pages 215-234.

La distribution chronologique de ces différents travaux, qui ont permis d'attester l'exploitation et la diffusion dans l'Antiquité de ces marbres de la rive droite du cours final de la Besbre, appelle une observation qui intéresse l'histoire des sciences : la quasi absence⁶⁶ d'étude sur ce sujet entre la fin du XIX^e siècle et le début du XXI^e siècle. Il y a là une sorte de hiatus épistémologique de près d'un siècle. Comme si l'intérêt pour cette question s'était dissipé pour renaître beaucoup plus tard. Il est possible d'en conjecturer quelques raisons.

D'abord, le marbre a longtemps subi le préjugé tenace de son origine exotique, même si certains chercheurs locaux, comme Alfred Bertrand pour le Bourbonnais, avaient déjà perçu, dès la fin du XIX^e siècle, la contribution de ce qu'on appelle aujourd'hui les marbres régionaux à la sculpture et à l'architecture gallo-romaines.

Par ailleurs, l'intérêt pour les vestiges archéologiques ne s'est pas toujours accompagné de la curiosité scientifique qu'aurait pu susciter l'origine des matériaux que ces vestiges avaient mis en œuvre. Concernant les marbres, il aurait fallu pour cela une nomenclature permettant de les identifier, difficile à établir compte tenu de leur grande diversité et de la multiplicité des critères à prendre en compte au-delà de leur simple apparence. En amont des productions, il fallait retrouver des carrières qui, abandonnées pour certaines depuis longtemps, avaient laissé au mieux quelques traces d'exploitation que le temps s'était chargé d'estomper, sur des sites souvent retirés.

Mais le motif majeur est encore ailleurs. A la fin du XIX^e siècle, celui qui cherchait à appréhender le passé antique avait encore le bagage très ouvert d'un savant. Raison pour laquelle il pouvait entreprendre seul des recherches importantes en s'appuyant sur le large éventail des disciplines qui lui étaient familières. Le volume du savoir à maîtriser pouvait encore le permettre. Mais lorsqu'il est devenu impossible d'êtreindre une encyclopédie qui s'est rapidement accrue du fait de la multiplication rapide des découvertes scientifiques et techniques, l'approche savante du passé a dû se détailler en spécialités. L'archéologue est devenu avant tout... un archéologue et parfois seulement ça. Et il a dû solliciter la compétence d'autres spécialistes de disciplines devenues connexes, qui pouvaient relever autrefois de son bagage. Ainsi, l'étude archéologique d'un site ne s'envisage plus comme une entreprise solitaire mais comme une œuvre collective et pluridisciplinaire.

Concernant l'étude des marbres, il a toutefois fallu du temps pour que l'archéologue et le géologue ou le minéralogiste se retrouvent sur le même terrain. Pour le Bourbonnais, le facteur déterminant a été l'intérêt qu'ont su accorder aux gisements marbriers d'entre Loire et Besbre deux géologues : Annie et Philippe Blanc. Les publications qu'ils leur ont consacrées⁶⁷ ont ouvert des perspectives nouvelles à la recherche archéologique, en particulier en matière d'architecture gallo-romaine, recherche à laquelle ils ont été souvent associés, ne serait-ce que par leur expertise.

Cet intérêt pour les gisements de la rive droite du cours inférieur de la Besbre ne s'était toutefois pas porté plus en amont, jusqu'à la source de cette rivière, qui relevait encore, jusqu'en 1880⁶⁸, du territoire de la commune de Ferrières-sur-Sichon dont le bourg est en grande partie édifié sur un filon marbrier. Si bien que l'exploitation antique du marbre de Ferrières, déjà pauvrement documentée avant

⁶⁶ Sont en effet à noter les deux importants articles d'Henriette Dussourd, « Le marbre de Gilly-sur-Loire et de Diou », *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 1972, pages 117-124 et de Pierre Labonne, « Le marbre de Châtelperron », *Notre Bourbonnais*, 1980, pages 361-372.

⁶⁷ « Les marbres oubliés du centre de la France », *Pierreactual*, septembre 2007 et « Quelques carrières de marbre oubliées du centre de la France », dans *Aspects du travail de la pierre en France et en Belgique, de l'Antiquité à nos jours*, 2009, pages 87-99.

⁶⁸ Avant que ne soit amputée la partie sud de ce territoire pour former les communes nouvelles de Lavoine et de La Guillermie.

le XX^e siècle, n'a pas pu bénéficier immédiatement de cet élan nouveau de la recherche au début de XXI^e siècle⁶⁹. Ce marbre bleu turquin a dû toutefois être échantillonné récemment et intégrer des lithothèques, comme celle du Laboratoire de recherche des Monuments historiques⁷⁰. Car comme les marbres de Châtelperron-Saint-Léon et Diou-Gilly, celui de Ferrières a été identifié au cours des deux dernières décennies sur plusieurs sites gallo-romains locaux et d'autres plus éloignés. C'est le cas des sanctuaires du sommet du Puy de Dôme⁷¹, dans la basse vallée de la Loire⁷², sur le territoire des Aulerques⁷³, à Angers⁷⁴, à Meaux⁷⁵. Une de ces identifications livre une information importante. Il s'agit d'une « grande vasque à deux pieds en dalle » trouvée « dans la *schola* de Jaude à Clermont-Ferrand », « brisée puis remployée en fontaine à escalier »⁷⁶. On se souvient qu'au XIX^e siècle, l'idée que le marbre de Ferrières puisse être exploité et qu'il l'ait été autrefois venait buter sur deux obstacles : la difficulté de son emploi dans les arts et celle de l'extraction de blocs de grande taille. Cette seule pièce découverte à Clermont-Ferrand, de près de 2 mètres de longueur, suffit à démentir de telles préventions : le marbre de Ferrières a été employé dans l'Antiquité, au moins en architecture, pour la réalisation de pièces qui pouvaient être de grande dimension, retrouvées sur des sites parfois très éloignés du lieu d'extraction. La carrière antique de Ferrières a donc bien existé.

Une première confirmation archéologique

Le territoire de la commune de Ferrières a livré une curieuse sculpture de facture gallo-romaine : un bloc évidé, présentant un décor en bas-relief sur ses deux grandes faces latérales. De la nature des motifs du décor se déduit la position verticale originelle de ce bloc qui, au départ, devait être en partie encastré. Mais lorsqu'il a été remarqué, au milieu des années 1920 par Antonin Morlet, archéologue, il était posé horizontalement et faisait office de bassin. Plus tard, Antonin Morlet avait signalé l'existence de cette pièce à André Beurdeley, conservateur du Castel Franc à Vichy, maison qui abritait les collections de la Compagnie fermière. Et après son acquisition par ce musée privé, il avait fait état de cette sculpture, en particulier dans *Vichy gallo-romain* paru en 1957⁷⁷.

⁶⁹ Cet « oubli » tient peut-être au fait que la situation du site de Ferrières était différente de celles de Châtelperron-Saint-Léon et Diou-Gilly. Entre Besbre et Loire, l'exploitation s'est poursuivie, au moins de façon discontinue, jusqu'à l'époque contemporaine. Si bien que les carrières restaient connues. A Ferrières, l'exploitation du marbre en tant que tel a pu cesser dès l'Antiquité tardive. Et ce n'est plus que de la pierre à chaux qu'on a ensuite exploitée. La carrière de marbre avait dû même sortir de la mémoire collective. Symptomatiquement, on ne trouve pas le mot « marbre » dans les divers écrits d'un de ceux qui s'est le plus penché sur le passé de Ferrières : l'abbé Louis Perrot (1851-1918). Sauf en exergue de « Ferrières en la châtelienne de Billy », dans *Notes sur Ferrières*, où il reprend un quatrain de « Affinités secrètes » de Théophile Gautier : « Marbre, perle, rose, colombe, Tout se dissout, tout se détruit ; La perle fond, le marbre tombe, la fleur se fane et l'oiseau fuit. » Le souvenir du marbre de Ferrières s'était effectivement dissout, même dans la mémoire des farrerauds...

⁷⁰ J'ai questionné ce laboratoire sur ce nécessaire échantillonnage sans lequel les identifications ultérieures n'auraient pas été possibles, mais n'ai pas obtenu, pour l'heure, de réponse.

⁷¹ Jean-Pierre Gély, Jacqueline Lorenz et Dominique Tardy 2008, pages 241-256.

⁷² Alexandre Polinski 2012, volume 1.

⁷³ Sébastien Cormier 2008.

⁷⁴ Alexandre Polinski, Martin Pithon, « Étude des roches employées pour les éléments de décor architectonique et de placage retrouvés au 12, rue des Filles-Dieu à Angers », *Bulletin de la Société d'études scientifiques de l'Anjou*, 2011, pages 3-12.

⁷⁵ Arnaud Prié, Annie Blanc et Philippe Blanc 2020, pages 106-128.

⁷⁶ Véronique Brunet-Gaston, « L'adaptation du modèle italien des "jardins" dans la Gaule romaine. Quelques exemples récemment fouillés en France », *Archéopages*, avril 2013, pages 10-17. Guy Alfonso, Véronique Brunet-Gaston, « Une vasque retaillée en escalier d'eau dans la *schola* de Jaude à Clermont-Ferrand » dans *Eclats arvernes. Fragments archéologiques (I^{er}-V^e siècle apr. J.-C.)*, 2021, pages 332-335. Véronique Brunet-Gaston, que j'ai interrogée sur l'expertise lithique qui avait conduit à cette identification du marbre de Ferrières, m'a fait savoir qu'outre la vasque avaient été découverts une cinquantaine de fragments de la même pierre issus d'autres vasques.

⁷⁷ *Vichy gallo-romain*, 1957, pages 274-278.



sculpture gallo-romaine découverte à Ferrières

En 2019, j'ai rappelé l'existence de cette sculpture qui, entretemps, avait été quelque peu oubliée⁷⁸. Depuis, elle a fait l'objet d'un article illustré de Lise Augustin⁷⁹ qui en livre une description technique.

Sur certains points, cet article récent prend le contrepied de l'interprétation qu'Antonin Morlet avait faite de cette pièce. D'abord est perpétuée l'hypothèse selon laquelle l'évidement aurait été effectué « dans un second temps », s'appliquant ainsi à ce qui aurait été initialement un pilastre ou un élément architectural similaire⁸⁰. Or pour Antonin Morlet, il s'agit d'emblée d'une niche réalisée avec cette vocation. Il écrit en effet : « Elle [à savoir la niche] avait été transformée en bac »⁸¹. Le réemploi à des fins utilitaires avait donc simplement consisté, à l'époque contemporaine, à placer horizontalement ce qui aurait toujours été une niche verticale, pour en faire un bassin. Cette hypothèse de l'évidement « dans un second temps » doit être imputée à Raymond Lantier, pour qui il n'y a jamais eu de niche. Pour lui, il ne s'agirait là que d'un « pilastre, postérieurement transformé en cuve »⁸². En d'autres termes, dans ce pays où existe une longue tradition de fabrication de bachasses⁸³, à savoir de cuves taillées dans des blocs de granite, on

⁷⁸ *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 170-171, passage assorti de deux photographies. Depuis l'époque de la publication du *Vichy gallo-romain* d'Antonin Morlet, il n'y a eu guère que cinq lignes sans illustration dans Jacques Corrocher, Maurice Piboule, Monique Hilaire, *Carte archéologique de la Gaule. Allier 03*, 1989, page 104.

⁷⁹ « Un élément architectural antique de la Montagne bourbonnaise » dans *Eclats arvernes*, 2021, pages 350-353.

⁸⁰ Lise Augustin 2021, page 350.

⁸¹ Antonin Morlet 1957, page 274.

⁸² *Suppléments au Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* d'Emile Espérandieu, XIII, 1949, page 24, n°8159 et planche XXX.

⁸³ « Lou beu an bu din la bachassa. », « Les bœufs ont bu dans la bachasse. », Louis Perrot, *Le patois de Ferrières. Etude comparative*, 1895, page 26.

aurait eu l'idée quelque peu singulière d'éviter un pilier gallo-romain⁸⁴... pour abreuver les bœufs ! Comment Raymond Lantier est-il arrivé à cette conception bien extravagante ? Cette pièce, il ne l'a jamais vue. Pour la faire figurer dans les *Suppléments au Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* d'Emile Espérandieu, il ne dispose que des informations fournies par André Beurdeley, qui les détient lui-même d'Antonin Morlet, avec l'effet déformant que peut engendrer un tel jeu de passe-parole...

D'autre part, Lise Augustin identifie principalement dans les bas-reliefs latéraux les motifs de « candélabres végétalisés », outre ceux d'un « amour » ou d'une « divinité du cortège de Bacchus » et d'une « chouette »⁸⁵. En somme, quelque chose comme une scène plutôt légère, qui pourrait prendre place dans la monumentalisation d'un cadre domestique privé à l'époque gallo-romaine. Cette interprétation gomme celle qu'Antonin Morlet avait faite de cette pièce en 1957, en la laïcisant de façon radicale. L'archéologue revendiquait en effet d'en avoir révélé « le caractère religieux » qui, jusqu'alors, « restait inédit »⁸⁶. S'agissant d'une niche, elle avait pour fonction d'accueillir une statue. Bien qu'elle soit absente, Antonin Morlet en avait déduit la nature probable à partir des indices que constituent les attributs qu'il décèle dans les bas-reliefs des faces latérales de la niche. Il s'agirait pour lui du dieu au maillet, le Sucellus gaulois. Il s'appuie pour cela sur plusieurs motifs : la représentation du personnage nu sur la face latérale gauche dans lequel il veut voir un « génie *malléifère* », à savoir « porteur du maillet sacré », et sur la face latérale droite la figuration d'un « autre maillet » « au milieu de caducées », le tout surmonté d'un « oiseau »⁸⁷.

Le sous-sol de Vichy avait livré plusieurs figurations de cette divinité. L'étude qu'Antonin Morlet en avait faite⁸⁸ lui avait permis de distinguer deux déclinaisons de ce dieu : celui des tonneliers et du vin et celui des orages et de la pluie. C'est le second qu'il associe à la niche de Ferrières, se fondant pour cela sur deux motifs du bas-relief : « l'oiseau et le caducée »⁸⁹.

Quelques années après la publication de *Vichy gallo-romain*, une nouvelle lecture de la niche de Ferrières est venue étayer son interprétation. Etudiant certaines formes de syncrétismes dans l'iconographie gallo-romaine, Marcel Chassaing a reconnu dans les bas-reliefs latéraux de la niche de Ferrières les attributs de Sucellus, Hercule et Mercure⁹⁰.

A noter qu'à la même époque Fernand Benoît a signalé, sur le bas-relief de la face latérale droite, la présence d'un motif qui n'avait pas été remarqué jusque-là. Il s'agit, sous la sculpture de l'oiseau, d'un anneau bouleté caractéristique de l'art gaulois⁹¹.

Cette version du dieu au maillet, Antonin Morlet la retrouve sculptée dans la niche d'un autel découvert à Sarrebourg à la fin du XIX^e siècle. Le dieu y côtoie sa parèdre. Sous les deux personnages est représenté un oiseau, en relief plus faible. Selon Salomon Reinach qui a rendu compte à l'époque de cette découverte, c'est le premier monument livrant le nom indigène du dieu et celui de la divinité féminine qui lui est associée. L'inscription qui les surmonte les nomme en effet Sucellus et Nantosvelta. Un second autel avait été mis au jour en même temps que le premier. Y figure un personnage féminin tenant « de la main droite levée », comme la déesse de l'autel précédent, « une longue hampe » à l'extrémité de laquelle est juché, comme dans le bas-relief du premier autel, « une sorte d'édicule portatif », alors

⁸⁴ Il reste possible d'envisager que la niche ait été débarrassée d'une sculpture en haut relief qu'elle abritait.

⁸⁵ Lise Augustin 2021, page 350.

⁸⁶ Antonin Morlet 1957, page 274.

⁸⁷ Antonin Morlet 1957, page 276.

⁸⁸ « Le dieu au maillet était-il le Dis Pater, père des Gaulois ? », *Æsculape*, juillet-août 1955, pages 151-155.

⁸⁹ Antonin Morlet 1957, page 277.

⁹⁰ « Le caractère hybride de certains attributs dans l'iconographie gallo-romaine », *Bulletin de la société nationale des antiquaires de France*, 1961, pages 233-236. Article repris dans *Le dieu au maillet*, 1986, pages 89-92.

⁹¹ « Deux énigmes archéologiques : dodécaèdre perlé d'Arles et anneau octogonal bouleté de Vichy », *Ogam*, 1957, pages 110-111.

que sur la main gauche se tient un oiseau⁹². L'oiseau des deux autels de Sarrebourg serait un corbeau⁹³, ou de façon plus générale un corvidé, animal symboliquement important dans l'imaginaire gaulois.



15

les deux bas-reliefs de Sarrebourg

Depuis la mise au jour il y a cent trente ans des deux autels de Sarrebourg qui avait permis d'attribuer un nom au dieu au maillet, la multiplication des découvertes a considérablement accru notre connaissance de Sucellus, comme plus généralement celle du panthéon gaulois. Y ont contribué, à défaut de sources littéraires, quelques inscriptions et des figurations postérieures à la conquête, principalement des bas-reliefs d'autels votifs et des statuettes. Grâce à ces documents épigraphiques et archéologiques, une identité de la divinité a pu être conjecturée, fondée sur certaines récurrences dans la représentation.

En tirer un portrait typique, resserré sur quelques traits physiques et attributs, serait caricatural. Car cette divinité est complexe, comme l'atteste la grande variété de ses représentations et, en conséquence, la diversité des interprétations qu'elles ont suscitées. La profusion des déclinaisons peut trouver quelques explications. D'abord, c'est sur un vaste territoire que les vestiges de son

⁹² Salomon Reinach, « Sucellus et Nantosvelta », *Revue celtique*, 1896, pages 45-59.

⁹³ Salomon Reinach 1896, pages 46, 47 et 50. Interprétation reprise dans « Les survivances du totémisme chez les anciens Celtes », *Revue celtique*, 1900, page 303. Même interprétation chez Auguste Allmer, « Dieux de la Gaule. I. — Les dieux de la Gaule celtique (suite) », *Revue épigraphique*, 1904, pages 109 et 110 et Emile Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine*, tome sixième, 1915, pages 35-38, n°4566 et 4568.

culte ont été mis au jour, tributaires donc des particularités culturelles locales. En 1919, Emile Espérandieu avait réparti sur une carte les « représentations du dieu au maillet en Gaule » découvertes à cette époque, distribuées sur la partie est du territoire, selon un axe dessiné par le Rhin supérieur, le Rhône et la Saône, avec une concentration en pays éduen et dans la basse vallée du Rhône⁹⁴. Pour comprendre cette profusion des déclinaisons du dieu, il faut également prendre en compte le fait que ces documents archéologiques sont très souvent des œuvres qui pourraient être qualifiées de populaires, fruits d'une appropriation toute locale, et non la reprise de modèles académiques comme il en existait pour les dieux du panthéon latin. Car avant la conquête, les dieux gaulois n'avaient d'existence que dans l'imaginaire d'un peuple, avant que leur nom ne s'incarne dans une graphie et leur image dans une représentation anthropomorphe, l'une et l'autre empruntées à la culture latine. Ainsi le dieu au maillet s'est-il parfois reconnu dans l'image du héros Hercule ou, bien plus fréquemment, dans celle du dieu Silvanus, qui le représente dans la Gaule méridionale, et bien au-delà dans le monde méditerranéen, aussi loin qu'avait pu s'étendre l'Empire romain.

Il serait tout aussi incongru de dresser de Sucellus un portrait universel qui serait l'addition de tous ses traits locaux. Sucellus est ce qu'il est là où il a été évoqué ou représenté. En d'autres termes, il n'a de sens que dans le contexte qui l'a incarné.

Les circonstances d'appropriation de cette divinité ductile ont souvent été, semble-t-il, l'univers des métiers et des corporations. Le maillet est ainsi devenu, entre autres, celui des tonneliers, des bûcherons... Mais aussi celui des carriers⁹⁵. Voici quelques exemples, parmi d'autres, d'évocation et de représentation du dieu au maillet dans le contexte de l'extraction de la pierre.

Lacoste, dans le Vaucluse au pied du Luberon, a fourni dès l'Antiquité un calcaire doré à des villes voisines comme Apt et Cavaillon. En 1874, Auguste Allmer rend compte, dans sa « Deuxième promenade d'un épigraphiste »⁹⁶, de la découverte à proximité des carrières, d'un petit autel votif dédié, d'après la dédicace⁹⁷, à Silvanus. Il apporte des précisions importantes concernant d'abord la découverte elle-même : « une massette emmanchée en forme de tau, sculptée en relief sur la face latérale du côté droit de cet autel. » Puis sur les circonstances de sa mise au jour : « Quatre massettes de pierre, de même forme, une à chacun de ses angles, ont été trouvées en même temps. Ce sont de petits cylindres en pierre tendre, de 12 à 15 centimètres de long, percés, au milieu de leur longueur, d'un trou à destination d'un manche, qui, peut-être de bois, n'a pas résisté à la destruction. Impropres à tout usage, et n'ayant en effet jamais servi, ce qui se reconnaît au premier examen, ces massettes paraissent ne pouvoir être autre chose qu'un attribut de Silvain. »⁹⁸ De toute évidence, des pièces votives qui cernaient l'autel.

Dans le département voisin des Bouches-du-Rhône, le site de Glanum, adossé à la Chaîne des Alpilles, comprend d'importantes carrières de calcaire tendre, dont celle antique du Tor blanc. La connaissance du site doit beaucoup aux travaux d'Henri Rolland. Il a estimé que l'exploitation des carrières « constituait certainement l'activité principale des habitants de Glanum » à l'époque de son

⁹⁴ *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1919, deuxième livraison, pages LXI-LXIII. Depuis, de nouvelles découvertes ont donné plus d'extension encore à cette aire, tant en Gaule qu'au-delà, laissant toutefois toujours vierges les « pays de l'Ouest », selon l'expression d'Emile Thévenot, *Divinités et sanctuaires de la Gaule*, 1968, page 136.

⁹⁵ « La partie frappante elle-même [du maillet] offre des aspects variés : elle peut revêtir celui d'un marteau à pans coupés, comme en utilisent les carriers. », Emile Thévenot 1968, page 134. « Le maillet peut être aussi interprété comme l'outil des carriers. », Henri Lavagne, « Les dieux de la Gaule Narbonnaise ; "romanité" et romanisation », *Journal des savants*, 1979, page 181. Marcel Chassaing, *Une passion : l'archéologie. Le dieu au maillet*, 1986, page 127, évoque le « culte particulier » dont le dieu au maillet « était l'objet de la part des travailleurs de la pierre ».

⁹⁶ *Bulletin de la Société départementale d'archéologie et de statistique de la Drôme*, 1874, pages 347-371.

⁹⁷ *Corpus inscriptionum latinarum*, XII, 1888, n°1101.

⁹⁸ Auguste Allmer 1874, pages 363-364.

apogée⁹⁹. Or sur ce site, au cœur de la basse vallée du Rhône, abondent les témoignages du culte de Silvanus, comme l'illustrent les nombreuses inscriptions consacrées à cette divinité, dont Henri Rolland a révisé et complété l'inventaire¹⁰⁰. Selon lui, Glanum a été « peut-être, avec Nîmes, l'un des centres les plus actifs de ce culte »¹⁰¹. Entre autres a été découverte, « gravée sur marbre et provenant des thermes », la figure du dieu « armé dans sa dextre d'un maillet transformé en outil de carrier, sorte de hache ou de marteau, dont le tranchant porte de fines dentelures comme on en trouve dans l'outillage d'exploitation des carrières »¹⁰².

Enfin, la Haute vallée de la Garonne, déjà évoquée pour ses carrières de marbre, en particulier de marbre turquin, a livré un important sanctuaire à Saint-Béat, au sud-est de Saint-Bertrand-de-Comminges : le Malh de las figuras. C'était en 1946, dans la carrière de Rap, sur le versant nord de la Montagne de Rié. D'un amoncellement de déchets de carrière ont été libérés environ quarante autels votifs, complets ou fragmentaires, dédiés pour la plupart à Erriapus, divinité locale, mais aussi pour quelques-uns à Silvanus¹⁰³. L'un d'entre eux est particulièrement intéressant. Sa dédicace ne mentionne que les dédicants, mais la divinité sculptée en haut relief dans la niche suffit à identifier Silvanus. Les faces latérales offrent également des sculptures en plus faible relief, celle de gauche montrant deux étapes du travail du marbre effectué par deux carriers. L'un des deux, nu, qu'Edmond Lantier a interprété comme un « Amour-carrier au travail »¹⁰⁴, n'est pas sans rappeler le « génie malléifère » qu'Antonin Morlet avait reconnu sur une des faces latérales de la niche de Ferrières...



autel votif de Saint-Béat dédié à Silvanus¹⁰⁵

⁹⁹ Fouilles de Glanum 1947-1956, XI^e supplément à *Gallia*, 1958, page 77.

¹⁰⁰ « Inscriptions antiques de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence) », *Gallia*, tome 2, 1944, pages 167-223.

¹⁰¹ Henri Rolland 1958, page 75.

¹⁰² Henri Rolland 1957, page 77. *Suppléments au Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* d'Emile Espérandieu, XII, 1947, page 11, n°7852 et planche VIII.

¹⁰³ Bertrand Sapène, « Autels votifs, atelier de marbriers et sanctuaire gallo-romains découverts à Saint-Béat (Haute-Garonne), en 1946 », *Revue de Comminges*, 1946, pages 283-325.

¹⁰⁴ Bertrand Sapène 1946, page 307, note 49.

¹⁰⁵ Photos de Bertrand Sapène.

Alors que le site venait d'être dégagé depuis quelques mois grâce aux travaux entrepris par Bertrand Sapène, il a été détruit en janvier 1947 par un malencontreux tir de mines. Continuent toutefois à en témoigner de précieux documents photographiques sans lesquels l'image de ces monuments n'aurait eu qu'une existence très éphémère dans la mémoire de quelques témoins.

Les environs immédiats de Saint-Béat ont livré bien d'autres monuments votifs¹⁰⁶, comme celui, gratulatoire, découvert sur la commune voisine de Marignac : remerciements adressés à Silvanus par « deux carriers de nom romain », pour la « protection qui leur avait permis de mener à bien l'entreprise, difficile et encore inédite, d'extraire et de transporter hors de la carrière des fûts de colonne monolithes hauts de 20 pieds »¹⁰⁷.

La niche de Ferrières, si elle est bien une évocation de Sucellus, trouve désormais un sens local, alors qu'elle n'était jusque-là qu'une sorte d'épave curieuse échouée dans un environnement, jamais étudié d'ailleurs, qui lui semblait totalement étranger. Il est temps de la replacer dans son contexte de découverte.

Pour cela, il faut reprendre les informations fournies par Antonin Morlet. C'est dans le bourg qu'il remarque la pièce au milieu des années 20 et qu'il rencontre son détenteur à cette époque. Celui-ci « prétendait l'avoir mise au jour dans son jardin. » « Elle aurait appartenu autrefois au propriétaire du château de Ferrières, grand amateur d'antiquités et premier possesseur du terrain où elle fut retrouvée. »



bourg de Ferrières : vue aérienne du sud-est¹⁰⁸

¹⁰⁶ Pour ceux conservés localement, on peut consulter Robert Sablayrolles et Jean-Luc Schenck, *Collections du Musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges 1 Les autels votifs*, 1988 et *Autels votifs*, catalogue de l'exposition réalisée en 1990 par le musée archéologique départemental de Saint-Bertrand-de-Comminges.

¹⁰⁷ Michel Labrousse, « Un sanctuaire rupestre gallo-romain dans les Pyrénées », *Mélanges d'archéologie et d'histoire offerts à Charles Picard*, tome second, 1948, pages 485.

¹⁰⁸ Années 60. La diagonale de l'angle supérieur gauche à l'angle inférieur droit correspond à la rue principale qui traverse le bourg selon un axe est-ouest.



bourg de Ferrières : vue aérienne du sud-ouest

Mais quel propriétaire du château ? Il n'est peut-être pas indispensable de l'identifier pour localiser la découverte de la niche. En effet, au début du XIX^e siècle, Damien Malmenaide avait acquis le château de Ferrières et l'ensemble du domaine qui lui était associé. Jusque-là, ces biens avaient toujours été transmis par héritage, ce qui pouvait garantir la perpétuation de l'intégrité du domaine. Aussi les propriétés acquises au début du XIX^e siècle devaient-elles être assez conformes à ce qu'elles avaient pu être auparavant. Or le cadastre napoléonien, dont les levés ont été effectués à Ferrières en 1841, permet d'en connaître l'importance et de les situer précisément. La consultation des matrices cadastrales nous apprend ainsi que le domaine, à Ferrières même, se concentrerait à l'ouest du bourg¹⁰⁹. Et c'est le plus vraisemblablement dans ces limites que la niche a dû être mise au jour.

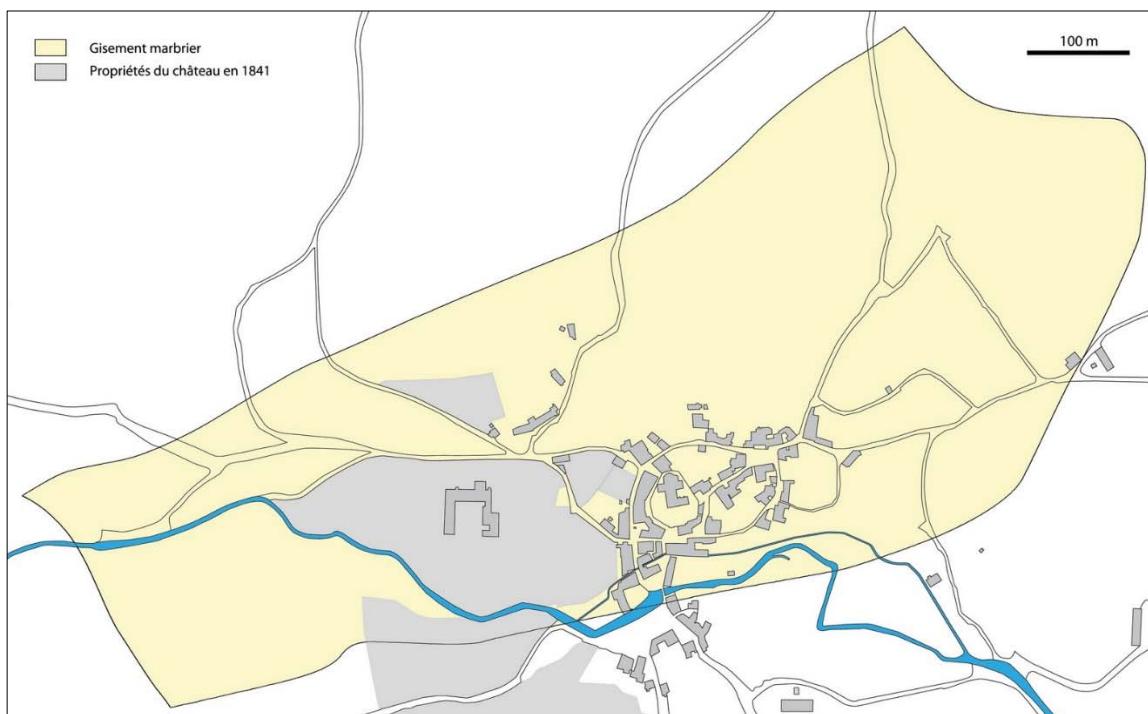
Mais Antonin Morlet rapporte également l'hypothèse qu'elle aurait pu provenir du lieu-dit Les Murs du temple, à 8 km à l'ouest de Ferrières. Il faudrait pour cela qu'une partie du domaine du château de Ferrières se soit étendue jusque-là pour que la découverte initiale de la niche ait été faite sur un terrain de ses possesseurs. Or, en dehors du bourg, leur domaine ne se prolonge pas plus loin à l'ouest qu'à quelques centaines de mètres de la bâtie. En revanche, il s'étend sur plusieurs centaines d'hectares à l'opposé, en direction de l'est-sud-est jusqu'à quatre kilomètres du bourg, sur les versants fortement boisés de la rive droite du Sichon. D'ailleurs, qui connaît un tant soit peu l'histoire de Ferrières sait que, sous l'Ancien régime, le fief de Ferrières était intimement lié à celui de Greffier, qui n'a jamais été localisé précisément, mais qui peut tout à fait correspondre à cette extension est-sud-est du domaine de Ferrières¹¹⁰.

Tout porte donc à croire que la niche a bien été mise au jour au bourg même de Ferrières, dans le périmètre des possessions immédiates du château. La superposition des limites géologiques du gisement de marbre et celles du domaine

¹⁰⁹ Voir l'assemblage de feuilles de la section C à la page 3 où figure le château à l'ouest du bourg.

¹¹⁰ En revanche, un autre fief et château de Ferrières, celui de Montgilbert, a eu son destin longtemps lié au fief et château de Châteldon, à dix kilomètres au sud-ouest, dans la direction des Murs du temple.

montre d'ailleurs que le château est au cœur de cette zone de calcaire métamorphisé. Il est au pied des carrières récentes de pierre à chaux.



principales propriétés du domaine du château au bourg de Ferrières en 1841

20

Une lecture attentive des données topographiques actuelles¹¹¹ laisse même entrevoir que les premières carrières de marbre, à l'époque gallo-romaine, ont pu être ouvertes au niveau du château, comme le suggèrent d'apparentes structures en gradins entre cet édifice et la route principale¹¹². Après cet épisode antique d'extraction du marbre en blocs, l'activité aurait été suspendue, probablement au cours de l'Antiquité tardive. Elle aurait été reprise bien plus tard pour l'exploitation de la pierre à chaux selon des techniques tout à fait différentes, au moyen notamment, à partir de la fin du XIX^e siècle, de la dynamite qui a ouvert de larges entailles hémicirculaires dans le flanc de la colline des Chapettes. En cela, l'exploitation du gisement marbrier de Ferrières diffère de celle des sites de Châtelperron-Saint-Léon et Diou-Gilly où l'activité s'est maintenue, même si c'était de façon discontinue.

Selon cette logique du site, il serait envisageable de donner un nouveau sens à la dérivation du Sichon¹¹³. Certes ce bief a alimenté à une époque récente un lavoir et un moulin dans le bourg même. Mais il a pu, bien avant, rapprocher du cœur du filon de marbre l'eau de la rivière, très utile à l'exploitation.

Une seconde confirmation archéologique

L'occupation romaine a généré en Gaule une profusion d'autels, érigés selon un tradition bien établie chez les latins. Beaucoup ont été inventoriés dans cet autre monument qu'est le *Recueil général des bas-reliefs de la Gaule romaine* d'Emile Espérandieu¹¹⁴. La riche iconographie qui illustre cet imposant catalogue permet de

¹¹¹ Voir le plan de la page 4.

¹¹² Route départementale 995 qui est localement la rue François Riboulet.

¹¹³ Voir le plan ci-dessus.

¹¹⁴ Onze tomes de 1907 à 1938. Réintitulé *Recueil général des bas-reliefs, statues et bustes de la Gaule romaine* à partir du tome 3.

les faire défiler et d'explorer aisément bon nombre de musées lapidaires et de collections privées.

Les illustrations fournies, le plus souvent des photographies, ne livrent parfois que la face épigraphe de ces autels. Pourtant, les faces latérales, lorsqu'elles sont également sculptées, peuvent être riches par les motifs qu'elles délivrent, comme l'a montré plus haut un autel votif de Saint-Béat.

Sur les faces latérales peuvent en effet être représentés divers ustensiles. Les plus fréquents sont deux récipients qui pourraient se reconnaître dans les appellations communes de cruche et de vase : la première avec une anse, un pied et un col plus ou moins étroit ; l'autre sans pied, large et peu profond. Souvent figurés ensemble, ils peuvent aussi occuper chacun une des faces latérales de l'autel. Une série d'autels votifs du Comminges, dans le contexte donc des carrières pyrénéennes de marbre, est représentative de cette configuration. Ils sont tous « en marbre blanc de Saint-Béat »¹¹⁵.



21



faces latérales de quelques autels votifs de Comminges

Dans les descriptions qu'il fournit, Emile Espérandieu ne désigne jamais ces ustensiles au moyen de ces dénominations communes. Pour lui, le vase, c'est la patère, la *patera* latine, cousine de la phiale grecque. Quant à la cruche, il n'utilise pas moins de cinq mots différents pour identifier des types très voisins d'apparence¹¹⁶ : l'aiguière, l'œnochoé, le *guttus*, l'*urceus* et le préféricule, francisation du *praefericulum* latin, lorsqu'il n'emploie pas des périphrases comme « vase à une seule anse ». C'est ainsi « une patère et un *guttus* très diversifiés » qu'il reconnaît dans les six autels du Comminges figurés ci-dessus¹¹⁷.

¹¹⁵ Emile Espérandieu, tome deuxième, 1908, page 10.

¹¹⁶ Avec une intéressante évolution des dénominations auxquelles il fait appel, du fait probablement de l'influence de ses lectures au cours des décennies qu'ont nécessitées ses recherches pour la rédaction du *Recueil*.

¹¹⁷ Emile Espérandieu 1908, page 8.

Le choix de ce vocabulaire spécifique vise à distinguer ces récipients de la vaisselle ordinaire¹¹⁸. Car il s'agit d'ustensiles d'une pratique liturgique. Ils pouvaient être employés dans le cadre d'un rituel de libation où une boisson, le plus souvent du vin, était offerte à une divinité. Ils pouvaient également servir à un rituel d'ablution, en préambule à un sacrifice. Le couteau, *cultus*, accompagne parfois les deux récipients sur la face des autels.

La figuration de ces accessoires liturgiques, employés en prélude à une offrande dans le cas d'une ablution, ou pour réaliser cette offrande dans le cas d'une libation, est donc tout à fait cohérente sur un autel votif dont la fonction est soit d'obtenir une faveur d'une divinité, soit de la remercier pour une grâce obtenue.

Bedizzano est un village des Alpes apuanes, sur le chemin qui conduit de Carrare aux célèbres carrières de marbre. En 1890, lors de la construction du chemin de fer pour l'accès au site marbrier, a été découvert, parmi d'autres vestiges, un petit autel votif en marbre blanc dédié à Silvanus¹¹⁹. Il est aujourd'hui conservé au Musée archéologique du château Saint-Georges à La Spezia¹²⁰.

Outre la face épigraphe¹²¹, il porte respectivement sur les trois autres faces, sculptés en bas-relief, « une œnochoé, un cratère et une patère », selon l'identification de Luisa Banti, qui a estimé pouvoir le dater de la fin du premier siècle avant J.-C.¹²². N'ayant pu accéder à d'autres photographies que celles de la face épigraphe et d'une face latérale portant la patère, j'ai pris contact avec le Musée archéologique de La Spezia, afin d'obtenir d'autres clichés pour étude, qui m'ont été très aimablement communiqués par Donatella Alessi, conservatrice.

22



autel votif de Carrare dédié à Silvanus, avec figuration d'une patère (face latérale gauche), d'un cratère (face arrière) et d'une œnochoé (face latérale droite)

© Museo archeologico del Castello San Giorgio della Spezia, collezioni Ubaldo Fromentini

¹¹⁸ Raison pour laquelle l'aiguière, souvent nommée dans le premier tome, s'efface vite au profit du *guttus* et du préféricule.

¹¹⁹ Luisa Banti, « Antiche lavorazioni nelle cave lunensi », *Studi etruschi*, 1931, page 483.

¹²⁰ Inventorié sous le numéro F 1705.

¹²¹ *PRO SALU(te) / Q. NUNNI A / [p] OLLONI / FAMILIA(e) / EIUS ET SU(ae) / SILVANO / SACRU(m) / POSUIT / ANTONIUS / SER(vus)*, selon le relevé proposé par Luisa Banti 1931, pages 483-484. Voir *L'année épigraphique*, année 1985, 1988, n°391, pages 97-98.

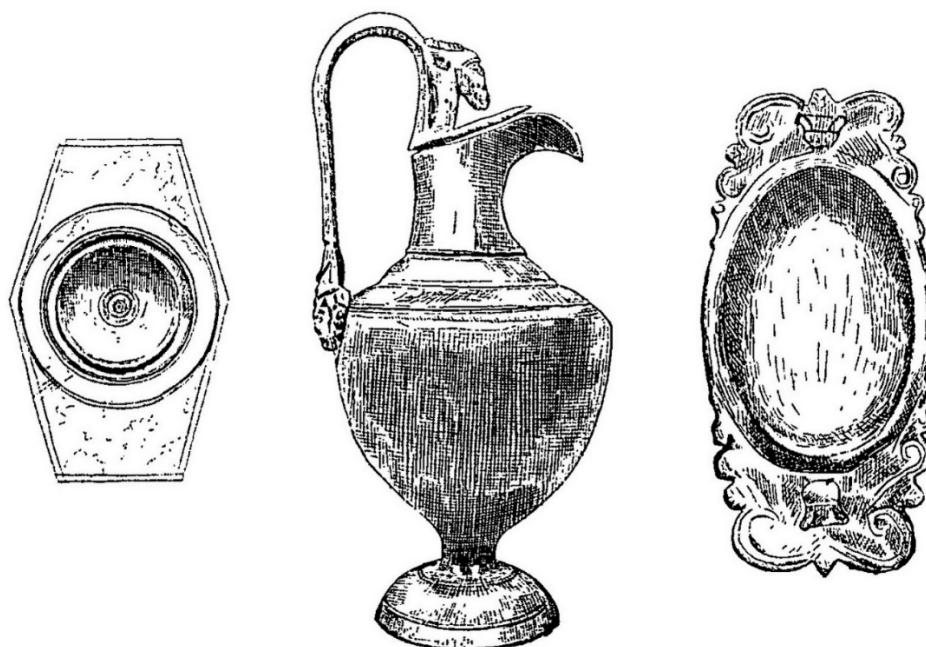
¹²² Luisa Banti 1931, page 484 : « una oinochœ, un crater e una patera ».

Il me faut ajouter que ce petit autel, dont j'ai eu connaissance par une publication récente¹²³, a motivé la présente recherche sur la carrière antique de marbre turquin de Ferrières et la rédaction de cet article. Puisse cette publication constituer, en retour, une modeste... offrande¹²⁴.

Cet autel était donc tout à fait représentatif de ceux qui ont pu inspirer les autels votifs des sites marbriers pyrénéens, que ce petit monument m'a d'ailleurs conduit à découvrir par la suite. Mais, consacré à Silvanus, avec sa patère et son œnochoé dans le contexte d'une carrière antique, il m'a aussi renvoyé à Ferrières. En effet, à deux kilomètres au nord-ouest du bourg, sur un petit éperon cerné par un méandre du Vareille où a été édifié à la fin du Moyen âge le château dit de Montgilbert, ont été mis au jour fortuitement en 1867 plusieurs pièces de bronze gallo-romaines. On doit à Alfred Bertrand la connaissance de ces pièces, par une communication de 1880 et un article de 1901¹²⁵. Mais comme la niche de Ferrières, elles avaient été, depuis, quelque peu oubliées par les historiens et les archéologues. J'en avais rappelé récemment l'existence¹²⁶, avant de leur consacrer tout dernièrement un article, fruit d'une recherche qui m'a permis de retracer leur parcours tortueux de leur découverte à leur conservation actuelle dans trois musées, un à Moulins dans l'Allier, les deux autres à Lyon¹²⁷.

Ces pièces avaient dû être enfouies dans un coffre en bois dont ne subsistaient au moment de la découverte qu'une « grande plaque d'entrée de serrure » et « deux petits loquetaux »¹²⁸. Au nombre de trois, elles consistaient, selon Alfred Bertrand, en une aiguière, une patère et un plat ovale.

23



bronzes gallo-romains de Montgilbert

Une de ces pièces n'a pas été totalement oubliée par l'archéologie. Il s'agit de l'aiguière. Stéphanie Boucher et Suzanne Tassinari en ont proposé une description dans *Bronzes antiques du Musée de la civilisation gallo-romaine à*

¹²³ L'article de Federico Frasson, « Gli dei del marmo. I culti nell'area delle cave lunensi alla luce delle fonti epigrafiche » dans *Cultes et divinités dans les carrières et les mines de l'Empire romain*, 2023, pages 9-31.

¹²⁴ Pour rester dans l'esprit du contexte de cette étude...

¹²⁵ *Bulletin de la Société d'émulation du département de l'Allier*, 1882, page 193. « Bronzes gallo-romains de Mont-Gilbert », *Bulletin de la Société d'émulation et des beaux-arts du Bourbonnais*, 1901, pages 203-205.

¹²⁶ *Confins et sanctuaires*, 2019, page 172.

¹²⁷ *Les bronzes gallo-romains de Montgilbert (Ferrières-sur-Sichon, Allier)*, janvier 2025, article consultable sur le site des éditions L'Aurisse à la page Echanges.

¹²⁸ D'après une version manuscrite du catalogue du Musée départemental de Moulins, archives privées.

*Lyon*¹²⁹. Plus récemment, cette pièce, aujourd’hui conservée à Lugdunum - Musée & théâtres romains¹³⁰, a été rattachée au type Tassinari E.3000¹³¹.

La recherche des types dans la perspective d'une classification n'est pas une approche scientifique exempte d'écueils. D'abord elle se fonde sur le présupposé qu'il peut exister ce qu'on pourrait appeler un type absolu, prototype ou archéotype, dont découleraient les différents exemplaires de ce qui serait un même objet sous diverses déclinaisons. Le présupposé d'une production centralisée, dans des ateliers importants, est souvent le corolaire d'une telle approche. Ensuite, la définition du type peut se limiter à une description technique très formelle qui reste stérile dès lors qu'elle n'est qu'une fin en soi. Enfin, une telle recherche s'avère quelque peu unilatérale, se cantonnant en amont de la vie des objets, privilégiant leur origine aux dépens de leur usage ou destination.

L'aiguière de Ferrières est une bonne pierre de touche des possibles œillères que s'infligerait une approche archéologique étroitement typologique. Pour ce faire, prenons le contrepied de cette quête de l'origine de l'objet pour nous focaliser, en aval, sur ce qui a pu être son usage. Lorsque Alfred Bertrand l'évoque lors de la séance du 7 mai 1880 de la Société d'émulation du département de l'Allier, il en fait d'emblée et spontanément un « vase à sacrifices (*præfericulum*) »¹³². Deux décennies plus tard, il ouvre les possibilités d'identification : « La pièce principale du trésor de Mont-Gilbert est une espèce d'aiguière qui, dans l'antiquité, portait plusieurs noms, suivant qu'elle était employée dans les sacrifices, *Præfericulum* (c'est sous cette dénomination qu'elle est portée au catalogue du Musée de Lyon), dans les repas, *Enochœ* ou *Enophorum*, comme broc à servir le vin. »¹³³

Optons pour l'usage religieux de cette pièce. De nombreuses questions nouvelles émergent alors, que n'aurait peut-être pas permis de soulever une approche typologique¹³⁴. Ainsi, l'usage liturgique devait-il être la vocation de ce récipient dès sa fabrication ? Dans l'affirmative, cette fabrication devait-elle être réalisée dans un atelier spécifique ? S'accompagnait-elle d'une forme de consécration ? Dans le cas où le récipient était produit sans destination initiale, à savoir comme vaisselle ordinaire destinée aux repas ou comme pièce d'un service liturgique pour des ablutions ou des libations, quelle opération déterminait à un moment donné l'usage auquel il était voué ? Une pièce utilisée dans le cadre domestique pouvait-elle servir ensuite dans le cadre d'un rituel, et inversement ?...

Que de questions ! On comprend que les fiches descriptives des inventaires des musées, lorsqu'il s'agit de renseigner l'utilisation de telles pièces, préfèrent esquiver le possible usage religieux. Ce ne serait que de la vaisselle commune. Car dans le cas contraire, il faudrait accepter d'affronter nombre de difficultés supplémentaires. Et d'abord l'épreuve de la dénomination. On se souvient de la profusion de vocables à laquelle était confronté Emile Espérandieu pour nommer les récipients en forme de cruche représentés sur les autels votifs. Aujourd'hui, si l'on s'appuie par exemple sur les distinctions typologiques faites par Anne Viola Siebert dans le chapitre « Kaffen und Krüge » de ses *Instrumenta sacra*, distinctions fondées essentiellement sur les sources littéraires et la représentation de ces ustensiles liturgiques dans la peinture et la sculpture, on hésitera encore longuement entre *gutus* et *urceus*¹³⁵ pour la cruche de Ferrières...

Concédons toutefois que les récipients de bronze antiques aujourd’hui conservés ne nous aident pas à déterminer à quel usage ils ont autrefois servi.

¹²⁹ 1976, page 142.

¹³⁰ Sous le n° Br.195.

¹³¹ Voir E.3000 sur le site artefacts, Encyclopédie en ligne des objets archéologiques qui fournit la référence de nombreuses pièces similaires.

¹³² Alfred Bertrand 1882, page 193.

¹³³ Alfred Bertrand 1901, page 205.

¹³⁴ Sans perdre de vue que toutes ces questions peuvent être saugrenues en faisant la distinction entre cadre domestique et cadre religieux, dans une culture où le religieux est indissociable de tous les moments du quotidien.

¹³⁵ Anne Viola Siebert, *Instrumenta sacra. Untersuchungen zu römischen Opfer-, Kult- und Priestergeräten*, 1999, pages 32-39, en particulier page 37.

Pièces de musées ou de collections privées, elles ont le plus souvent été définitivement détachées de leur contexte de découverte, qui aurait pu livrer quelques indices. Leur condition actuelle d'épaves est imputable à l'esprit dans lequel elles ont été acquises. Jusqu'au XIX^e siècle, elles pouvaient susciter l'intérêt de l'antiquaire. Celui qui préfigure ce que sera plus tard l'archéologue est aussi un amateur d'art. Et à ce titre, c'est l'objet lui-même qui l'intéresse, pour sa valeur intrinsèque. Fi donc des conditions triviales de sa découverte, surtout si elles ne sont pas des plus honorables. L'archéologue s'est ensuite affranchi de l'antiquaire, sans s'être toutefois totalement libéré de son approche esthétique des vestiges du passé. Pour ce scientifique, il ne devrait pas par exemple exister de « belles pièces »¹³⁶. Et pourtant, aujourd'hui encore...

Certains récipients de bronze antiques, mis au jour plus récemment, sont rattachés à un contexte de découverte. L'un d'entre eux est assez récurrent : c'est l'enfouissement dans un cadre funéraire de services de libation associant « cruche »¹³⁷ et patère, « récipients qui étaient toujours utilisés ensemble pour les libations »¹³⁸. Piste intéressante...

La cruche, ou aiguière, ou œnochoé, ou préféricule, ou *gutus*, ou *urceus*... de Ferrières bénéficie d'un contexte, à savoir l'extraction marbrière antique, qui pourrait étayer son utilisation dans le cadre d'un rituel. La découverte conjointe d'une patère¹³⁹ est un argument de poids pour la vocation religieuse des deux pièces. Patère, c'est l'identification qu'a proposée Alfred Bertrand pour ce petit récipient. Sa partie centrale offre effectivement les caractéristiques d'un vase circulaire et peu profond. Elle est assortie de deux larges oreilles qui donnent à l'ensemble sa forme hexagonale, apparemment originale¹⁴⁰.

Enfin, un plat ovale¹⁴¹ accompagnait les deux pièces précédentes. Contrairement à la patère, sa forme est très commune. Les exemples de découverte pourraient être multipliés. Localement, un exemplaire fait partie d'un ensemble de vases en bronze mis au jour à Limes, sur la commune de Saint-Sixte dans la Loire¹⁴². Alfred Bertrand a émis l'hypothèse que celui de Ferrières pouvait servir de plateau à la « cruche ». Mais son emploi dans un contexte religieux reste à attester¹⁴³.

La niche de Ferrières et les bronzes gallo-romains de Montgilbert étaient, jusque-là, comme des épaves archéologiques qu'aucun contexte n'avait su expliquer. Comme si un génie facétieux les avait déposées là dans un environnement incongru avec l'intention de tracasser les historiens et les archéologues.

Découverts sur des sites très voisins, ces vestiges, peut-être liés par le même culte du dieu au maillet, pourraient donc retrouver du sens grâce au contexte d'une carrière de marbre antique dont l'existence avait été oubliée. Outre la carrière, le culte local de Sucellus-Silvanus est cohérent avec le cadre naturel dans lequel il prend place. Ferrières, terre de contrastes géologiques, est également à l'articulation de deux types de paysages. D'une part en aval du bourg une zone agricole de terres disciplinées, notamment sur le territoire de l'ancienne paroisse de Chevalrigon que Ferrières a absorbé à la Révolution. Cette petite paroisse a connu une longue tradition de communautés agricoles et de métayage. D'autre part une zone forestière plus sauvage en amont du bourg, sur l'ancien territoire de la paroisse

¹³⁶ Voir « L'entonnoir esthétique », *En terre inconnue*, éditions L'Aurisse, 2025, pages 61-64.

¹³⁷ Nommée ainsi pour ne pas risquer de dénomination intempestive.

¹³⁸ « Die Gefäße, die stets gemeinsam bei Trankopfern benutzt wurden », Anne Viola Siebert 1999, page 31.

¹³⁹ Conservé au Musée des beaux-arts de Lyon sous le n° SN 198.

¹⁴⁰ Forme absente par exemple des descriptions du chapitre « Die Spendeschale – *patera* » de Anne Viola Siebert 1999, pages 40-44. Pour la préhension, on connaît en revanche de nombreuses patères à manche, également utilisées dans un cadre rituel.

¹⁴¹ Conservé au Musée des beaux-arts de Lyon, inventorié sous le n° H1721 bis.

¹⁴² Une communication de Vincent Durand en rend compte : « Vases antiques en bronze trouvés à Limes, commune de Saint-Sixte », *Bulletin de la Diana*, 1876-1881, pages 408-416 avec photo.

¹⁴³ « Peut-être était-ce le plateau du vase précédent ? », Alfred Bertrand 1901, page 205.

qui s'étendait jusqu'au sommet du Montoncel. Or Sucellus-Silvanus est également une divinité ambivalente, qu'on a dite à la fois chthonienne et céleste. Ses liens avec le monde souterrain en font idéalement le dieu des carrières. Mais, céleste, il est aussi « une divinité favorable à la terre qu'il fertilise par le déchaînement soudain des orages. »¹⁴⁴ Au maillet peut alors se substituer la corne d'abondance dans ses représentations, comme l'a fait observer Emile Thévenot : « Prenant intérêt à la végétation et aux arbres (un arbuste est figuré au dos de plusieurs statuettes), il apparaît alors comme une divinité agreste, qui favorise le développement des productions du sol, si nécessaires à la subsistance des vivants. »¹⁴⁵ Or ces attributions, difficilement conciliaires pour notre sens commun, sont de fait complémentaires. Dans la culture latine, le travail du sous-sol, celui des mines et des carrières, ne différait pas de l'agriculture. Ce qui était prélevé dans les entrailles de la terre était réputé se régénérer¹⁴⁶. A cet effet pouvait être sollicité Sucellus-Silvanus, comme on le faisait alors avec Cérès¹⁴⁷.

Perspectives archéologiques locales

L'existence indéniable de la carrière antique de marbre turquin de Ferrières ouvre quelques intéressantes pistes de recherche, qui devraient contribuer à une meilleure connaissance archéologique locale.

Il conviendrait d'abord de situer précisément l'emprise de la carrière antique et de rechercher d'éventuelles traces d'extraction de cette époque. Il faudrait pour cela faire la part, parmi les stigmates d'exploitation, de ce qui revient à l'activité récente d'extraction de pierre à chaux, recherche qui pourrait être abondamment documentée. Les investigations de terrain devraient être facilitées par le peu d'étendue de la zone marbrière.

Impossible pour l'heure de dire si l'exploitation du marbre de Ferrières a commencé avant la conquête. Si l'occupation romaine a impulsé cette activité, la main d'œuvre nécessaire devait être constituée, pour une part au moins, de carriers étrangers, déjà rompus à ce type de travaux, avec une implication probable de la population locale. Quoi qu'il en soit, cette communauté ouvrière a bien dû vivre à proximité du site d'extraction, et laisser des traces d'habitat, même modestes, en un lieu qui reste à identifier. Dans l'Empire romain, les légions pouvaient être sollicitées occasionnellement pour de tels travaux. Certains interprètes ont cru reconnaître dans les motifs latéraux de la niche de Ferrières la représentation d'une enseigne romaine¹⁴⁸. Qu'une telle inspiration ait présidé à la réalisation de ces motifs peut alors trouver du sens.

A défaut pour l'heure d'avoir localisé cet habitat ouvrier, on dispose déjà d'un outil capable de mesurer localement l'étendue de la zone l'influence culturelle romaine. Elle a en effet laissé des traces indéniables dans la dénomination des lieux sur un fonds toponymique gaulois.

On lui doit d'abord le nom même de Ferrières, dans lequel on veut voir l'indice d'anciennes mines de fer locales, dont la réalité n'a, à ce jour, jamais été établie¹⁴⁹. Ferrières pourrait être plus sûrement l'évolution d'une ancienne *petraria*, à savoir d'une carrière, nom à l'origine des nombreux lieux-dits de type Perrière, Peyrière ou Peirière. En Montagne bourbonnaise, sur la seule commune de Molles, à douze kilomètres au nord-ouest de Ferrières, le cadastre ancien mentionne les lieux-dits

¹⁴⁴ Antonin Morlet 1957, page 273.

¹⁴⁵ Emile Thévenot 1968, pages 139-140, qui ajoute page 142 : « Beaucoup de monuments donnent à penser qu'on attend de ce dieu familier l'abondance agricole. »

¹⁴⁶ Voir Robert Bedon, « Vie et croissance des minéraux », *Les carrières et les carriers de la Gaule romaine*, 1984, pages 188-193. Federico Frasson 2023, pages 17-19.

¹⁴⁷ Egalement dotée d'un caractère chthonien, comme Déméter.

¹⁴⁸ Raymond Lantier 1949, page 24, reconnaît « sur deux des faces, deux motifs décoratifs, imitant les enseignes des légions ».

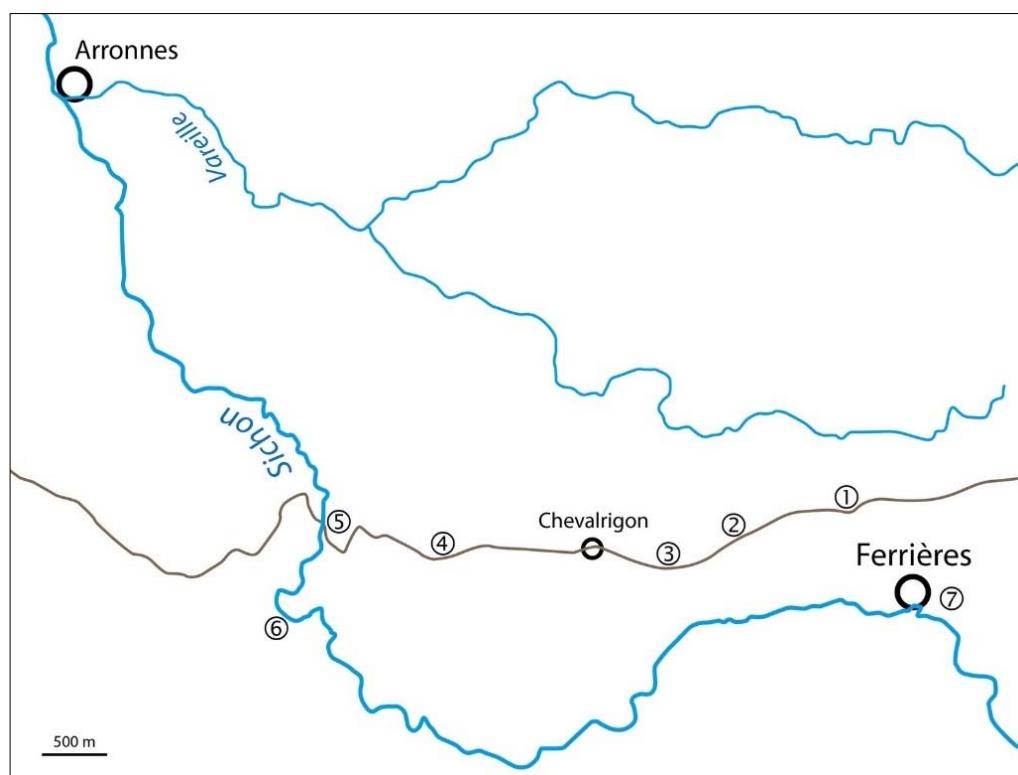
¹⁴⁹ Voir « Ferrières : un passé minier et métallurgique », chapitre 4 de *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 99-134.

Perriere, Perière et Perierre¹⁵⁰. Ferrières pour Perrière n'a rien d'impossible, comme nous le rappelle Robert Bedon : « Dans certains cas, Ferrière » évoque « la pierre en général, ou plus particulièrement le calcaire », « avec changement d'initiale par confusion avec le terme très répandu signalant une mine de fer »¹⁵¹. Dans le cas de Ferrières, il a pu s'agir du glissement d'un toponyme à l'autre, avant le XII^e siècle¹⁵², du fait non pas de l'extraction locale du minerai de fer mais de sa transformation.

Le Sichon, dont tout le cours supérieur relevait du territoire de l'ancienne paroisse de Ferrières qui s'étendait jusqu'au sommet du Montoncel, se nommait autrefois Chisson et Chison. Ses anciennes dénominations ne sont pas sans rappeler le Chisone, Chison en piémontais, sous-affluent du Pô, dans la province de Turin¹⁵³.

Un lieu-dit Les Ollières (*olla*) domine le versant sud de la colline où ont été ouvertes les carrières de marbre et de pierre à chaux.

Ferrières est situé sur une frontière archaïque qui s'est maintenue jusqu'à aujourd'hui, toujours respectée par l'évolution des divisions territoriales locales¹⁵⁴. Le grand Terme (*terminus*), au bourg même de Ferrières, pourrait être un marqueur frontalier, de même les microtoponymes Lafine (*finis*) et Sur le Terme, en bordure du Sichon. A noter que Silvanus, qualifié par Horace de *tutor finium*, gardien des frontières, trouve une raison supplémentaire d'avoir été honoré en ces lieux¹⁵⁵...



le vieux chemin de Laprugne à la rive droite de l'Allier et quelques toponymes locaux, d'origine gauloise et latine
 1 Les Ollières 2 Les Mialennes 3 Pierre soulen 4 Randier 5 Pont Giraud 6 Lafine 7 Le Grand Terme

Le fond toponymique gaulois, voire préceltique, s'est maintenu tout particulièrement en aval du bourg de Ferrières. Le représentent notamment Arronnes, commune voisine, où le Vareille, hydronyme caractéristique, confluence avec

¹⁵⁰ Deux sites évoqués plus haut et liés au culte de Silvanus présentent ce toponyme : Les Peyrières à côté des carrières de calcaire de Lacoste et le vallon des Peirières à Saint-Rémy-de-Provence, sur le site de Glanum et de ses carrières.

¹⁵¹ Robert Bedon 1984, page 17. Voir *En terre inconnue*, 2025, page 254.

¹⁵² Ferrerias est déjà attesté en 1152.

¹⁵³ Voir l'étude de l'hydronyme dans *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 74-77.

¹⁵⁴ Question longuement abordée dans *Confins et sanctuaires*, 2019, et reprise dans « Anciens rattachements territoriaux de la Montagne bourbonnaise », chapitre 8 de *En terre inconnue*, 2025, pages 257-369.

¹⁵⁵ Voir Federico Frasson 2023, page 19.

le Sichon¹⁵⁶. Le lieu-dit Randier (*randa*) conserve le souvenir toponymique de la frontière¹⁵⁷. Enfin, le prolongement à l'ouest de la colline marbrière de Ferrières se nomme Les Mialennes. Ce toponyme, conformément aux règles de la phonétique historique, doit être l'évolution de la forme *mediolanum*¹⁵⁸. Un *mediolanum*, à l'époque celtique, était un lieu de rencontre interculturel aux vocations multiples, pouvant en particulier faire office de sanctuaire frontalier. A un des flancs de la colline des Mialennes est associé le microtoponyme Pierre soulen sur le cadastre ancien, évolution du latin *pетra sollempnis*, à savoir pierre consacrée.

Un des principaux obstacles à l'exploitation des carrières de marbre, d'ordre logistique et économique, a été le problème du convoi depuis le site producteur, souvent retiré, vers les sites d'utilisation de la pierre. Ayant existé, la carrière de Ferrières a dû emprunter, et pourquoi pas aménager, des voies en mesure de surmonter les difficultés d'un relief accidenté. Les vasques de Jaude à Clermont-Ferrand témoignent par leurs dimensions que les blocs transportés pouvaient être volumineux. Les auteurs de « L'approvisionnement en pierres de construction des sanctuaires gallo-romains du sommet du Puy-de-Dôme » ont suggéré un cheminement pour les marbres de Ferrières¹⁵⁹ en direction de la cité des Arvernes. La proposition, dans sa portion jusqu'aux bords de l'Allier, est parfaitement conforme à une longue tradition de circulation. Cet itinéraire est le prolongement, vers les ports sur la rive droite de la rivière, du grand chemin gaulois longeant la ligne de crêtes du chaînon qui s'étire de Laprugne à Ferrières. A partir de la fin du Moyen âge, les fiefs de Montgilbert et Châteldon, qui étaient étroitement liés, communiquaient par cette voie. Franchissant le Sichon au gué de Pont Giraud¹⁶⁰, ce chemin a eu pendant longtemps une vocation commerciale. Il resterait à inscrire cet itinéraire dans un plan plus général des voies de circulation locales à cette époque, dont certaines sont probablement nées, bien avant la conquête, de l'exploitation des ressources minérales très diverses qu'offre la Montagne bourbonnaise...¹⁶¹

28

Force est de constater qu'en Montagne bourbonnaise, le chantier qui incombe à l'historien et à l'archéologue reste pour l'essentiel à entreprendre pour les périodes antérieures au Moyen âge classique. Ferrières en est une éloquente illustration. Dans un rayon de deux kilomètres autour du bourg, la commune est riche d'un important patrimoine architectural : pas moins de deux églises et trois châteaux, tous édifiés entre le XII^e et le XV^e siècle. Dans ce même périmètre, il faudrait croire qu'il n'y a rien eu avant cette période. Comme si cette concentration exceptionnelle de vestiges médiévaux avait surgi spontanément dans ce qui aurait été antérieurement une sorte de désert humain. Il y avait bien ces deux épaves gallo-romaines, mais dont la raison de la présence en ces lieux n'avait jamais été recherchée. Pas plus que n'avait été émise l'hypothèse qu'une partie du cours du Sichon chevauchait une frontière archaïque, que la colline à laquelle s'adosse le bourg pouvait avoir été un *mediolanum* celtique, qu'un des versants de cette colline avait accueilli une pierre consacrée alors qu'un autre versant supportait des murs imposants qui, bien qu'ils puissent difficilement échapper à un regard un tant soit peu attentif, n'avaient jamais été signalés¹⁶²... Et maintenant cette carrière antique de marbre turquin, dans le bourg même.

¹⁵⁶ Voir *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 77-78 et 160-161.

¹⁵⁷ Voir *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 66-67.

¹⁵⁸ Le toponyme et ses importantes implications ont été longuement étudiés dans *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 144-169.

¹⁵⁹ Jean-Pierre Gély, Jacqueline Lorenz et Dominique Tardy 2008, page 254.

¹⁶⁰ Voir *Confins et sanctuaires*, 2019, pages 70-71.

¹⁶¹ Bien d'autres pistes d'études seraient à envisager et explorer, comme le statut administratif de la carrière antique, privé ou public, et sa possible incidence territoriale locale.

¹⁶² Autant d'informations inédites révélées en 2019 par la publication de *Confins et sanctuaires*.

Finalement, ce pays n'avait en aucune façon été déserté autrefois. C'est juste que de nos jours l'historien et l'archéologue ont quelque peu négligé de le fouler.

Joseph GRIVEL
novembre 2025
www.aurisse.fr

Pour les photos fournies du petit autel dédié à Silvanus, je renouvelle mes remerciements au Musée archéologique du château San Giorgio à La Spezia et à sa conservatrice, Donatella Alessi.

Toutes les illustrations de cet article sont protégées.